

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-521**

**sur la promotion de la Région : soutien aux actions de solidarité**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Vincent LOUVET, Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, au titre des actions de solidarité, pour un montant total de 2 000 €, les subventions suivantes :

| Bénéficiaires                                                                                             | Manifestations                                   | Subventions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------|
| Commune de Saint Georges en Auge (14)                                                                     | Acquisition d'un drapeau des Anciens Combattants | 500 €       |
| Association des Combattants Prisonniers de Guerre TOE-CTAM & Veuves du Calvados Section Côte Fleurie (14) | Acquisition d'un drapeau des Anciens Combattants | 500 €       |
| Amicale des Anciens Combattants d'Epron (14)                                                              | Acquisition d'un drapeau des Anciens Combattants | 500 €       |
| Commune de Saint Mard de Réno (61)                                                                        | Acquisition d'un drapeau des Anciens Combattants | 500 €       |

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-522**

**sur la promotion de la Région : soutien aux opérations d'animation locale**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Vincent LOUVET, Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, moins 8 abstentions, Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, François DUFOUR, Elise LOWY, Mickaël MARIE (pouvoir de Sylvie ERRARD), Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN pour le dossier relatif à l'élection de Miss Normandie,

- d'attribuer au titre du soutien aux animations locales, les subventions suivantes :

*\* sur le chapitre 930 du Budget de la Région, pour un montant total de 5 000 €*

| Bénéficiaires                                | Manifestations                                                                                                               | Subventions |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Union des Commerçants et Artisans Coutançais | Election de Miss Normandie le 23 septembre 2011 à Coutances                                                                  | 3 000 €     |
| Office du Tourisme de Trouville-sur-Mer      | Organisation de plusieurs animations lors de la réouverture de la poissonnerie de Trouville-sur-Mer les 9 et 10 juillet 2011 | 2 000 €     |

*\* sur le chapitre 933 du Budget de la Région, pour un montant total de 4 000 €*

| Bénéficiaires              | Manifestations                                                                        | Subventions |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Comité des Fêtes de FORGES | 20 <sup>ème</sup> Rassemblement de montglofières les 10 et 11 septembre 2011 à Forges | 1 500 €     |
| Association des Godiaôs    | Marché de potiers les 6 et 7 août 2011 à Sauxemesnil Ruffosses                        | 500 €       |
| Commune de Falaise         | 9 <sup>ème</sup> édition de la Fête des Jeux du 12 au 14 août 2011 à Falaise          | 1 500 €     |
| Rail Miniature Club 50     | Edition 2011 du Salon Maquett'Expo les 10 et 11 décembre 2011 à La Glacerie           | 500 €       |

- de déroger au principe d'antériorité de la décision pour les subventions accordées à l'Union des Commerçants et Artisans Coutançais, à l'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer, au Comité des Fêtes de Forges, à l'Association des Godiaôs et à la Commune de Falaise ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-523**

**sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations culturelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Vincent LOUVET, Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, Pascale CAUCHY et Gaëlle PIOLINE ne prenant pas part au vote pour le dossier relatif au Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations culturelles, pour un montant total de 84 500 €, les subventions suivantes :

| Bénéficiaires                                  | Manifestations                                                                                        | Subventions |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Commune de Bayeux                              | 18 <sup>ème</sup> édition du Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre du 3 au 9 octobre 2011 | 54 000 €    |
| Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie | 20 <sup>ème</sup> édition du Festival les Boréales du 3 au 19 novembre 2011                           | 15 000 €    |
| Commune d'Audrieu                              | Organisation du 10 <sup>ème</sup> Salon du Livre des Auteurs Normands le 18 septembre 2011 à Audrieu  | 500 €       |
| Ville de Caen                                  | Organisation de Caen Presqu'Ile en Fête du 9 au 11 septembre 2011                                     | 15 000 €    |

• de déroger au principe d'antériorité de la décision pour les subventions accordées à la Commune d'Audrieu et à la Ville de Caen ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-524**

**sur la promotion de la Région : soutien à l'organisation de congrès, forums et colloques**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Vincent LOUVET, Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du budget de la Région au titre du soutien à l'organisation de congrès, forums et colloques, un montant total de subventions de 3 500 €, réparti comme suit :

| <b>Bénéficiaires</b>                                          | <b>Manifestations</b>                                                                                                              | <b>Subventions</b> |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Office de Tourisme de Saint Pierre sur Dives                  | Organisation du Salon Equi'metiers le 9 octobre 2011 à Saint Pierre sur Divers                                                     | 1 500 €            |
| Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux | Congrès « Médiation dans l'espace familial : une expression de la citoyenneté », du 19 au 21 octobre 2011 à Hérouville-Saint-Clair | 2 000 €            |

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-525**

**sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations sportives**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Vincent LOUVET, Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations sportives, un montant global de subventions de 21 950 €, réparti comme suit :

| <b>Bénéficiaires</b>                                        | <b>Manifestations</b>                                                                                | <b>Subventions</b> |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Entente Sportive de la Police Municipale de Caen            | 26 <sup>ème</sup> Championnat des Polices municipales les 15 et 16 octobre 2011 à Caen               | 1 500 €            |
| Association Française des Sportifs Transplantés et Dialysés | Participation de Dominique Barraux aux Jeux mondiaux des transplantés du 15 au 24 juin 2011 en Suède | 450 €              |
| Association Vire FM                                         | Retransmission des matches du Stade Malherbe de Caen pour la saison 2011/2012                        | 20 000 €           |

- de déroger au principe d'antériorité de la décision pour la subvention accordée à l'Association Française des Sportifs Transplantés et Dialysés ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-526**

**sur les affaires juridiques : modification du règlement intérieur**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Vu l'article 76 du règlement intérieur du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DONNE ACTE**, à l'unanimité, (Bertrand DENIAUD pouvoir de Sophie GAUGAIN, François DIGARD, Dominique LEFRANCOIS pouvoir de Jean-Louis VALENTIN, Florence MAZIER pouvoir de Philippe AUGIER, Véronique LOUWAGIE pouvoir de Joël BRUNEAU, ne prenant pas part au vote) de sa consultation avant les modifications du règlement intérieur du Conseil Régional relatives à la mise en œuvre de la pétition citoyenne et qui seront soumises à la prochaine Assemblée Plénière.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-527**

**sur les Bâtiments Régionaux : dossier FEDER – chaufferie bois à l’Institut Pathologique  
du Cheval de Goustranville**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver le plan de financement de l'opération « réalisation d'une chaufferie bois à l'Institut Pathologique du Cheval » d'un montant de 684 557.93 € HT et subventionné au titre des fonds FEDER à hauteur de 112 369.24 € ;
- de confirmer le dépôt d'une demande de subvention FEDER au titre de cette opération ;
- de solliciter l'attribution d'une subvention FEDER d'un montant de 112 369.24 € ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-528**

**sur les mandats spéciaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer les mandats spéciaux repris en annexe ;
- de prendre en charge les frais de transport et de procéder au remboursement éventuel des frais de repas et de nuitée sur la base des dépenses réellement engagées dans le cadre de ces mandats ;
- de prélever les crédits de fonctionnement correspondants sur le chapitre 930 du Budget de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-529**

**sur l'aménagement du territoire, de la prospective et de la planification : instruction  
délégée FEADER 2007/2013 – axe IV LEADER**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'émettre :

- un avis défavorable sur l'instruction réglementaire du dossier déposé par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique et Rural du Pays des Marais (étude pour la création d'un éco-hameau),

- un avis favorable sur l'instruction réglementaire du dossier déposé par l'Institut Régional des Services à la Personne (création d'un site internet pour promouvoir la filière des services à la personne) :

- d'autoriser l'Agence de Services et de Paiement, autorité de paiement du FEADER, à verser au titre du dispositif 341B du PDRH « Acquisition des compétences et animation en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement », une somme de 3 000 € à l'Institut Régional des Services à la Personne ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-530**

**sur l'aménagement du territoire : politique territoriale**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER-5UCPER « Conventions territoriales pays, aggro, PNR, Caen métropole 07/13 » de 28 440 000 €, votée en 2008, un montant global de 300 000 €, ventilé comme suit :

- 300 000 € au titre du dossier CP5U8202SI « convention de programmation de l'agglomération Cherbourgeoise » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, les subventions aux maîtres d'ouvrage figurant dans le tableau joint en annexe ;

- de prolonger de 4 ans le délai d'achèvement de l'opération de cristallisation et mise en valeur des ruines de l'Abbaye de Savigny-le-Vieux, pour laquelle une subvention de 315 324 € a été accordée par délibération n° 06-935 de la Commission Permanente du 10 novembre 2006 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes au prorata de la réalisation des opérations.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-531**

**sur l'aménagement du territoire : études et information géographique**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Laurent SODINI, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5USPLA « Etudes et planification aménagement du territoire » de 240 500 € votée en 2011, un montant de 8 500 € au titre du dossier 11UETUDESF « Etudes et Information Géographique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, un montant de 8 500 € à la Direction Régionale de l'INSEE, dont :

- 7 000 € pour la réalisation d'une étude de projections démographiques sur les jeunes en Basse-Normandie à l'horizon 2040,

- 1 500 € pour la publication des chiffres-clés de la Basse-Normandie ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Direction Régionale de l'INSEE, la convention constitutive du partenariat jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-532**

**sur l'aménagement du territoire : projets de l'agglomération caennaise – frais de  
gardiennage du quartier Koenig de Bretteville-sur-Odon**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5UMAGLOCA « Projets de l'agglomération caennaise » de 133 000 € votée en 2011, un montant de 119 118 € au titre du dossier 11UMAGLOCF ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention 119 118 € à la Communauté d'agglomération de Caen la Mer, au titre de la participation de la Région en 2011, aux coûts de gardiennage du site du Quartier Koenig ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-533**

**sur l'environnement : Parcs naturels régionaux – Parc Naturel Régional Normandie-Maine**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Parcs naturels régionaux » de 2 050 000 €, votée en 2011, un montant de 90 455 €, au titre du dossier 11NPNRF « Parcs naturels régionaux » - sous-dossier « Parc Normandie-Maine »;

- sur l'APSUB « Parcs naturels régionaux » de 350 000 €, votée en 2011, un montant de 45 582 €, au titre du dossier 11NPNRI « Parcs naturels régionaux » - sous-dossier « Parc Normandie-Maine » ;

- d'attribuer, les subventions suivantes au Parc naturel régional Normandie-Maine :

***\* sur le chapitre 937 du Budget de la Région***

- 2 500 € pour l'inventaire entomologique des tourbières,
- 26 000 € pour réaliser 2 numéros annuels de « Monts de Normandie et du Maine »,
- 10 000 € pour les événements promotionnels 2011,
- 12 205 € pour le plan de conservation de l'écrevisse à pieds blancs,
- 10 000 € pour la cartographie et l'inventaire quantitatif des haies,
- 5 000 € pour la mise à jour des inventaires sur les zones humides,
- 2 500 € pour la maintenance Hotline SITER /EVA 2011,
- 5 000 € pour réaliser des inventaires des publicités illégales préalables aux actions des collectivités,
- 3 750 € pour concevoir une boîte à outils sur la publicité illégale à la disposition des collectivités,
- 2 500 € pour analyser la faisabilité de contrat « noyau nature »,
- 8 500 € pour animer le réseau de tourisme durable,
- 2 500 € pour entretenir un potager à la maison du Parc,

***\* sur le chapitre 907 du Budget de la Région***

- 12 000 € pour réaliser des travaux d'entretien des milieux naturels remarquables,
- 12 332 € pour l'acquisition de matériel pour le syndicat mixte,
- 10 000 € pour le diagnostic écologique en forêt privée sur le massif des Andaines,
- 11 250 € pour le plan de gestion des zones humides en forêt domaniale des Andaines ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes : des acomptes pourront être versés en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées sous réserve de la production des pièces réglementaires, d'un récapitulatif des dépenses certifié par le comptable public ou signé du Président, ou sur présentation des factures acquittées par le fournisseur. Le solde sera versé au vu des pièces justificatives sus-visées ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;

Diffusée le :

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-534 bis**

**sur l'environnement : stratégie de la Région pour la biodiversité – Réserves Naturelles Régionales**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER - 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un dossier d'un montant de 130 000 €, au titre du dossier CP5N5220SF « Stratégie biodiversité » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget la Région, les subventions suivantes :

- 10 000 € au Parc naturel régional Normandie-Maine, sur un montant total subventionnable de 17 000 €, pour la réalisation d'inventaires complémentaires, pour un projet de Réserve Naturelle Régionale sur les pierriers de l'Orne,

- 120 000 € au Syndicat Mixte Littoral Normand, sur un montant total subventionnable de 883 787 €, pour la réalisation du projet franco-anglais Interreg IV A LICCo « Living with a Changing Coast » ;

- de déroger à la règle de l'antériorité de la décision du Conseil Régional pour le projet LICCo porté par le Syndicat Mixte Littoral Normand ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-535**

**sur l'environnement : préserver la ressource en eau et gérer les risques naturels**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

⇒ sur l'APCPER – 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 10 000 000 € votée en 2008, un montant global de 109 865,50 € ventilé comme suit :

- 97 123,50 € au titre du dossier CP5N5210SI Milieux Aquatiques Connaitre Eduquer, rubrique « actions bassins versants »,
- 12 742 € au titre du dossier CP5N5120SI « Risques naturels », pour les actions de lutte contre les inondations,

⇒ sur l'AECPER – 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un montant global de 83 271,28 € au titre du dossier CP5N5210SF Milieux Aquatiques Connaitre Eduquer, ventilé comme suit :

- 32 457,28 € pour les actions bassins versants,
- 50 814 € pour les actions connaissance-éducation ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

#### **sur le chapitre 907 du budget de la Région**

##### au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » du CPER

- 987 € à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SAIRE pour un complément à l'étude diagnostic du bassin versant de la Saire et des rus côtiers Nord, pour un montant subventionnable de 3 290 €,
- 18 000 € au SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'LOUDON pour la réalisation de la tranche 3 du programme de restauration et d'entretien de l'Oudon et du Gronde, pour un montant subventionnable de 90 000 €,
- 10 369 € à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-JAMES pour la réalisation de travaux du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau pour l'année 2011, pour un montant subventionnable de 53 342 €,
- 1 470,50 € à la FEDERATION DE L ORNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE pour l'arasement de l'ouvrage "La Courtinière", pour un montant subventionnable de 17 695 €,
- 66 297 € au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA SIENNE pour la réalisation de la 6ème tranche de travaux dans le cadre du programme pluriannuel de restauration de la Sienne et de ses affluents, pour un montant subventionnable de 331 487 €,
- 12 742 € à l'ASSOCIATION SYNDICALE DE DEFENSE CONTRE LA MER GEFOSSÉ-FONTENAY-MAISY pour une étude globale et des travaux de défense contre la mer de lieux habités pour un montant subventionnable de 59 210 € ;

Diffusée le :

## sur le chapitre 937 du budget de la Région

### au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » du CPER

- 19 804 € au SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN pour l'animation 2011 de la cellule du SAGE Douve-Taute pour un montant subventionnable de 39 608 €,
- 600 € au SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN pour la parution de la lettre d'information de la cellule du SAGE Douve-Taute pour un montant subventionnable de 2 000 €,
- 5 175 € au CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE pour l'animation 2011 du SAGE de la Mayenne pour un montant subventionnable de 45 000 €,
- 506 € au CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE pour l'étude de révision du SAGE de la Mayenne pour un montant subventionnable de 11 000 €,
- 1 794 € au CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE pour l'appui juridique à la rédaction du SAGE de la Mayenne pour un montant subventionnable de 39 000 €,
- 4 578,28 € à l'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE L'ORNE, pour une étude de l'altération hydromorphologique des cours d'eau sur le territoire du SAGE Orne amont pour un montant subventionnable de 45 782,83 €,
- 50 814 € au SYNDICAT MIXTE LITTORAL NORMAND pour l'acquisition de données nécessaires au projet LiCCo - « Living with a Changing Coast » (Projet Interreg IV A) pour un montant subventionnable de 101 628 € ;

- d'entériner le principe d'une adhésion de la Région au GIP « Seine-Aval » renouvelé en 2013 ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées :

- . sur proposition du service technique de contrôle,
- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

Diffusée le :

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-536**

**sur l'environnement : lutter contre les changements climatiques**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB-SNCLIM « Lutter contre les changements climatiques » de 7 000 000 € votée en 2011, un montant global de 216 024,76 €, au titre du dossier 11NCLIMAT, ventilé comme suit :

- . 28 554 € pour les économies d'énergie,
- . 184 470,76 € pour les énergies renouvelables

- d'attribuer sur le chapitre 907 du Budget de la Région les subventions suivantes :

**❑ au titre du dossier « Economie d'énergie »**

Opérations collectives

- 24 554 € aux 5 bénéficiaires de la prime régionale, mentionnés dans le tableau joint en annexe 1, pour l'opération collective « Objectif Carbone – 20 % »,

- 4 000 € à Stéfano TOSELLI à Mézidon-Canon (14), pour l'opération collective ANEA Bilan Carbone® pour une dépense subventionnable s'élevant à 8 000 €,

**❑ au titre du dossier « Energies renouvelables »**

Bois

- 4 339,76 € à la SARL Les Ragottières pour l'acquisition d'une chaudière bois granulés pour une dépense subventionnable s'élevant à 24 603,78 €,

Photovoltaïque - Professionnels

- 45 000 € aux bénéficiaires de la prime régionale mentionnés dans le tableau joint en annexe 2, pour l'installation de panneaux photovoltaïques,

Eoliens - Particuliers

- 3 181 € aux 3 bénéficiaires de la prime régionale mentionnés dans le tableau joint en annexe 3, pour l'installation d'éoliennes individuelles,

Géothermie – Particuliers (PAC)

- 3 000 € aux 3 bénéficiaires de la prime régionale mentionnés dans le tableau joint en annexe 4, pour une installation géothermale,

Dispositif « chèque éco-énergie Basse-Normandie »

- 131 950 € aux bénéficiaires du « Chèque éco-énergie Basse-Normandie », mentionnés dans le tableau joint en annexe 5, pour l'installation d'un chauffe-eau solaire, d'une chaudière bois, la réalisation d'une étude ou de travaux d'isolation ;

Diffusée le :

- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-537**

**sur l'environnement : agir pour un développement durable**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5NEDUD « Agir pour un développement durable » de 585 000 € votée en 2011, un montant de 8 500 € ventilé comme suit :

- 4 000 € au titre du dossier 11NEDUCENF « Education au développement durable », sous-dossier « Communication et information » 11NEDUCOMF,

- 4 500 € au titre du dossier 11NEDUCENF « Education au développement durable », sous-dossier « Education et formation » 11NEDUCATF,

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 4 000 € à l'Association Les Petits débrouillards Normandie pour la mise en place de l'exposition « Une seule planète » en Basse-Normandie, sur un montant subventionnable de 16 894 €,

- 4 500 € à Familles Rurales Fédération Régionale de Base-Normandie pour la réalisation du projet Ecosphère, démarche d'engagement et d'accompagnement d'un Agenda 21 des familles, sur un montant subventionnable de 21 620 € ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-538**

**sur les transports ferroviaires : réalisation du maillon ouest du réseau transeuropéen de transport**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Exploitation » de 61 150 000 € votée en 2011, un montant de 25 000 € au titre du dossier 11QFEMAIL « Maillon ouest » ;

- d'attribuer sur le chapitre 938 du Budget de la Région, une subvention maximum de 25 000 € à la Région Haute-Normandie, au titre de la participation de la Région Basse-Normandie pour couvrir les charges de secrétariat commun de la C8 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Région Haute-Normandie, la convention financière jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-539**

**sur les transports ferroviaires : élargissement de l'offre transport sur la plateforme internet d'information multimodale bas-normande [www.commentjyvais.fr](http://www.commentjyvais.fr)**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Saint-Lô Agglomération et Véolia-Trandev, Caen-la-Mer et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen, Celtic Link, l'ERROFOM, l'INFREP, la communauté d'agglomération du Pays de Flers et Véolia Transports Normandie Interurbain, la « charte relative au fonctionnement du système d'information multimodale sur les transports de voyageurs en Basse-Normandie »,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-540**

**sur les transports ferroviaires : convention relative à la création d'un parking au niveau de la halte ferroviaire de Moulton-Argences**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, Alain TOURRET ne prenant pas part au vote,

- d'affecter sur l'APSUB « Gares » de 4 750 000 € votée en 2011, un montant de 36 195 € au titre du dossier 11QBFGAR « Rénovation des gares » ventilé comme suit :

- 36 195 € pour l'aménagement des gares TER ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 36 195 € à la ville de Moul, pour la réalisation des travaux de création d'un parking à destination des usagers TER au niveau de la halte ferroviaire de Moul-Argences, soit un taux d'intervention de 50% ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Ville de Moul, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-541**

**sur les transports ferroviaires : convention d'attribution de subvention relative au financement de la modernisation de l'atelier de maintenance de Caen**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Infrastructures et matériel » de 4 900 000 € votée en 2011, un montant de 354 237 € au titre du dossier 11QBFIAGC « Acquisition de matériel ferroviaire TER » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 354 237 € à la SNCF pour l'aménagement de l'atelier de maintenance de Caen, en complément des 1 100 000 € attribués par délibération n°09-239 de la Commission Permanente du 24 avril 2009 et des 2 725 000 € attribués par délibération n° 10-772 de la Commission Permanente du 19 novembre 2010 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-542**

**sur les transports ferroviaires : CPER 2007-2013 – Axe Caen Rouen – travaux de modernisation de la voie ferrée entre Serquigny et Oissel**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « CPER Infrastructures » de 65 357 000 € votée en 2008, un montant de 293 136 € au titre du dossier CP5Q6310SI « Régénération et études de modernisation Serquigny - Oissel », ventilé comme suit :

- 293 136 € pour la phase Travaux tranche 2 de l'opération Serquigny - Oissel ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 293 136 € à Réseau Ferré de France, pour la participation de la Région au financement des travaux tranche 2 de l'opération de l'opération Serquigny – Oissel ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention d'attribution de subvention correspondante, jointe en annexe 1,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-543**

**sur les transports ferroviaires : modification de l'offre TER en Basse-Normandie -  
desserte Caen-Rennes**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la SNCF, l'avenant n° 27 à la convention du 21 décembre 2007 relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs entre la Région Basse-Normandie et la SNCF, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-544**

**sur les communications : Routes Nationales – 1 % paysage et développement – Manche**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier les délibérations n° 06-734 du 18 septembre 2006 et n° 10-508 du 24 septembre 2010, en autorisant la SHEMA à terminer son opération de préverdissement de la zone d'activité de l'estuaire sur la commune de Poilley avant le 6 avril 2012 inclus ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-545**

**sur le développement numérique du territoire : délégation bas-normande – participation aux assises de la médiation numérique du 19 au 21 septembre 2011 à Ajaccio**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser la prise en charge des dépenses de transports et d'hébergement des 5 représentants suivants des EPN de Basse-Normandie, constituant une partie de la délégation bas-normande :

- Eric GATE - animateur de l'EPN Cabalor Merville-Franceville
- Patricia DORNES - animatrice de l'EPN Cdc Isigny-GrandCamp Intercom
- Jennifer VERNALDE - animatrice de l'EPN Mairie de Pont l'Evêque
- Mélody COLLE - animatrice de l'EPN Les Unelles à Coutances
- Françoise HUBERT - directrice de l'EPN BIJ Alençon ;

- de déroger au principe d'antériorité de cette décision ;

- d'imputer cette somme au chapitre 935 du budget 2011 de la Région ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-546**

**sur la rénovation urbaine**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB - 5UVRU « Rénovation urbaine » de 7 000 000 € votée en 2011, un montant de 335 297 € au titre du dossier 11UANRUI « Rénovation Urbaine AP »,

- sur l'AESUB – 5UVRU « Rénovation urbaine » de 170 000 € votée en 2011, un montant de 12 500 € au titre du dossier 11UANRUF « Rénovation Urbaine AE » ;

- d'attribuer au titre de la rénovation urbaine, les subventions suivantes :

\* sur le chapitre 905 du Budget de la Région,

- 149 955 € à la SAIEM d'Argentan pour « la résidentialisation rue Blériot » et représentant 36,76 % du montant TTC,

- 185 342 € à la Ville d'Argentan pour « la requalification des axes Rédemptoristes/Capucins/Val d'Orne/Lyautey et réalisation d'un square » par la Ville d'Argentan et représentant 36,86 % du montant total hors taxes,

\* sur le chapitre 935 du Budget de la Région,

- 12 500 € à la Communauté d'Agglomération Caen-la-Mer correspondant à l'opération « Projet mémoire Poincaré – Guérinière » et représentant 50 % du montant total toutes taxes comprises ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour les dossiers suivants :

- Travaux VRD Amont Quentin par la Communauté Urbaine de Cherbourg validés par la délibération de la Commission Permanente n° 07-514 du 6 juillet 2007,
- Construction de 16 logements rue d'Abingdon à Argentan validée par la délibération de la Commission Permanente n° 10-89 du 5 février 2010 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-547**

**sur le foncier**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB – 5UFON « Foncier aménagement du territoire » de 1 738 200 € votée pour 2011, un montant de 133 € au titre du dossier 11UEPFN2I « Foncier AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, une subvention de 133 € à l'EPFN, dans le cadre de la convention passée avec l'EPFN 2007-2011, correspondant au fonds friche et au dossier étude friche d'activité à Vire ;

- de modifier l'annexe à la délibération n° 09-671 de la Commission Permanente du 25 septembre 2009 comme suit : le montant de la dépense subventionnable hors taxes retenu pour la démolition de l'ancienne usine de tricots à Saint-James est de **168 000 €** et non de 300 000 €, calculé sur la base d'un taux **de 50 %** et non de 28 % ; le montant de la subvention attribuée à l'EPFN (soit 84 000 €) restant inchangé ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-548**

**sur le logement des jeunes**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB - 5VJEUN « Logement des jeunes » de 200 000 € votée en 2011, un montant de 22 500 € au titre du dossier 11VLOGJEUF « Logement des jeunes » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 15 000 € à la Mission Locale de Caen-la-Mer Calvados Centre,
- 7 500 € à l'Espace temps-FJT-CLLAJ de Cherbourg-Octeville ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention régionale établie entre la Région Basse-Normandie et la Mission Locale de Caen-la-Mer Calvados centre et l'Espace temps – FJT CLLAJ de Cherbourg-Octeville, conformément à la convention-type jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-549**

**sur la politique de la ville : appel à projets « Réinventons la Ville » édition 2011 – projet  
« Regards » de la Compagnie VO (Caen)**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB - 5UVIL « Politique de la ville » de 300 000 € votée en 2011, un montant de 6 600 € au titre du dossier 11UCOHESOF « Cohésion urbaine AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 6 600 € à l'Association « Version Originale Bis » au titre de l'appel à projets « Réinventons la ville » édition 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention à intervenir sur la base de la convention type présentée lors de la Commission Permanente du 1<sup>er</sup> juin 2011 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-550**

**sur la politique de la ville : résidentialisation de l'îlot « Buisson Es Grand » dans le quartier Saint-Sauveur à Flers**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB - 5UVIL « Politique de la ville » de 2 000 000 € votée en 2011, un montant de 65 750 € au titre du dossier 11UCOHESOI « Cohésion urbaine » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, une subvention de 65 750 € représentant 25 % du montant du projet s'élevant à 263 000 € TTC, à la SAEM de la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers, pour l'opération de résidentialisation de l'îlot « Buisson Es Grand » dans le quartier Saint-Sauveur à Flers ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour cette action ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention relative à la résidentialisation de l'îlot « Buisson Es Grand » dans le quartier Saint-Sauveur à Flers entre l'Etat, la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers, la commune de Flers, la Région Basse-Normandie, la Caisse des Dépôts et Consignations et la SAEM du Pays de Flers, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-551**

**sur la santé et les territoires : soutien aux actions de solidarités**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5HPSOLID-A de 180 000 € votée en 2011, pour la prévention et la solidarité, un montant de 3 500 € au titre du dossier 11HPREVSAF « Actions de prévention pour la santé AE » - sous-dossier 11HSOLIDAR « Actions de solidarités AE » ;
- d'attribuer sur le chapitre 934 du Budget de la Région, un montant total de subventions de 3 500 € réparti conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-552**

**sur la démographie médicale : indemnisation des stages de médecine générale en milieu rural**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5HPSOLID « Santé et action sociale » de 180 000 € votée en 2011, et dont une partie est consacrée à la démographie médicale, un montant de 1 800 € au titre du dossier 11HDEMOGRF « Démographie médicale AE» ;

- d'attribuer sur le chapitre 934 du Budget de la Région, une subvention maximum de 600 € pour chaque stagiaire de médecine générale inscrit à l'UFR de Caen aux bénéficiaires, selon la liste jointe en annexe ;

- d'annuler la subvention accordée par délibération de la Commission Permanente n° 10-881 du 17 décembre 2010 au bénéficiaire dont le nom figure en annexe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-553**

**sur les actions en faveur des personnes handicapées**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser :

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Orne, à payer, pour un montant de 6 190,30 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe I, en prélevant sur la dotation globale de 55 000 € votée en octobre 2010 ;

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Calvados, à payer pour un montant de 9 630 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe II, en prélevant sur la dotation globale de 120 000 € votée en mars 2009 ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : pour l'acquisition de matériel et l'aide au logement dans chaque département, les modalités de paiement sont détaillées dans une convention spécifique ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-554**

**sur l'amélioration des conditions de vie dans les lycées : les équipements et le fonctionnement des lycées et établissements assimilés publics et privés**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'AESUB « Dotations de fonctionnement lycées » de 29 195 400 € votée en 2011, un montant de 2 200 € au titre du dossier 11LORFAI Financement fonctionnement des établissements privés,

- d'affecter sur l'AESUB « Dotations de fonctionnement lycées » de 29 195 400 €, votée en 2011, un montant de 2 200 € au titre du dossier 11LDOTATIF Financement fonctionnement des établissements publics,

- de proposer le retrait d'engagement de la somme de 43 000 € sur l'AP de type SUB 5LEQUIP « Equipements des lycées » au titre du dossier 11LEQPEDAI, correspondant au montant total des subventions accordées par délibération n° 11-24 du 28 janvier 2011, aux lycées dont la liste est jointe en annexe 2, au titre de la dotation « Equipements Pédagogiques dans les lycées publics » pour la filière « Sciences physiques et chimiques », sachant que ces mêmes subventions ont été à nouveau accordées par délibération n°11-224 en date du 22 avril 2011. Les acomptes de 75 % ayant déjà été versés aux lycées concernés, des titres de recettes d'un montant de 32 250 € seront émis ;

- d'attribuer :

\* sur le chapitre 902 du Budget de la Région

au titre des dépenses d'équipement

- 8 subventions d'un montant total de 185 360 € pour les équipements pédagogiques des lycées publics, conformément à l'annexe 1,

- 8 subventions d'un montant total de 134 785 € pour les équipements de service général des lycées publics, conformément à l'annexe 5,

au titre des dotations de fonctionnement complémentaires aux établissements publics et privés

\* sur le chapitre 932 du Budget de la Région

- 9 subventions d'un montant total de 53 270,76 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics au titre de l'entretien et des réparations du propriétaire, conformément à l'annexe 6,

- 1 subvention d'un montant total de 5200 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires versées aux lycées publics, au titre du fonctionnement des EPLE, conformément à l'annexe 7 ;

- de proposer au Préfet de Région, au titre des équipements, la désaffectation :

*à l'EREA Pierre Mendès-France à La Ferté-Macé*

- d'un tunnel de serre pour vente, pour un montant de 550 €, le Conseil d'Administration s'étant prononcé favorablement le 30 novembre 2010,

Diffusée le :

*au Lycée Les Andaines à La Ferté-Macé*

- de 7 machines référencées Da 437V, Da 555V, Da 332V, Da 140V, Da 385V, Da 573V et Da 454 V pour vente par les Domaines, le Conseil d'Administration s'étant prononcé favorablement le 17 février 2011,

- de machines outils (dont le détail figure en annexe 3), pour vente par les Domaines, le Conseil d'Administration s'étant prononcé favorablement le 9 décembre 2010,

*à l'EREA Doisneau à Saint-Lô*

- de voiles de char à voile et de chars à voile désossés pour vente pour un montant de 30 €, le lot de voile plus des morceaux de char, le Conseil d'Administration s'étant prononcé favorablement le 29 novembre 2010,

*au Lycée Paul Cornu à Lisieux, le Conseil d'Administration s'étant prononcé favorablement le 23 novembre 2010*

- de machines outils (dont le détail figure en annexe 4-1), pour vente pour un montant total de 12 805 €,

- de matériels informatiques (dont le détail figure en annexe 4-2), pour vente pour un montant total de 11 664,17 €,

- de modifier les délibérations de la Commission Permanente suivantes :

\* n° 11-224 du 22 avril 2011 (annexe 1 b) :

- la subvention de 7 000 € attribuée au Lycée Victor Hugo de Caen, pour l'acquisition d'oscilloscopes est réaffectée pour l'acquisition de bancs d'optique,

\* n° 11-332 du 1<sup>er</sup> juin 2011

- le reliquat de la subvention de 1 200 € attribuée au Lycée Alexis de Tocqueville à Cherbourg initialement votée, pour l'acquisition d'un bain-marie et réaffecté pour l'acquisition de mannequins, est de **364 €** et non de 469,90 € comme initialement indiqué,

\* n° 10-789 du 19 novembre 2010

- une partie de la subvention de 11 900 € (soit 6 100 €) attribuée au Lycée Marcel Mézen à Alençon, pour l'acquisition d'une presse hydraulique 50 tonnes, est réaffectée, d'une part, pour l'acquisition d'un copieur (4 760 €) et, d'autre part, d'un coupe légumes (1 340 €),

\* n° 10-312 du 28 mai 2010

- la subvention de 3 237,46 € attribuée au Lycée Flora Tristan de La Ferté-Macé, au titre de la dotation entretien réparation du propriétaire complémentaire, pour le remplacement des gouttières du logement accueil, est réaffectée à la dotation entretien et réparation du propriétaire initiale (la Direction des Bâtiments Régionaux ayant pris en charge la réfection de la toiture et l'isolation du logement accueil).

Diffusée le :

- de déroger au principe d'antériorité de la décision concernant :

*Au titre des équipements de service général dans les établissements d'enseignement public*

- la subvention accordée au Lycée Marie Curie de Vire, l'établissement devant acquérir un lave-vaisselle en urgence, afin d'assurer la continuité de son service de restauration,
- la subvention accordée au Lycée Millet de Cherbourg, l'établissement devant acquérir un four mixte gaz 20 niveaux 2/1 en urgence, afin d'assurer la continuité de son service de restauration,
- la subvention accordée au Lycée Agricole d'Alençon, l'établissement devant acquérir un tour réfrigéré en urgence, afin d'assurer la continuité de son service de restauration,
- la subvention accordée au Lycée Henri Cornat de Valognes, l'établissement devant acquérir un lave-vaisselle en urgence, afin d'assurer la continuité de son service de restauration,

*Au titre de la Dotation Entretien et Réparations du Propriétaire*

- la subvention accordée au Lycée Guibray de Falaise, l'établissement devant réaliser les travaux de rénovation du bloc sanitaire rapidement,
- la subvention accordée au Lycée les Sapins de Coutances, l'établissement devant réaliser les travaux dans le bâtiment restauration rapidement,
- la subvention accordée au Lycée Victor Lépine de Caen, l'établissement devant réaliser les travaux d'aménagement des ateliers tertiaires pour la rentrée scolaire de septembre 2011,
- la subvention accordée au Lycée Emile Littré d'Avranches, l'établissement devant équiper en rideaux occultants des salles de cours pour la rentrée scolaire de septembre 2011,
- la subvention accordée au Lycée La Roquette de Coutances, l'établissement devant assurer la mise en sécurité d'une porte de recoupement de façon urgente,
- la subvention accordée à l'EPLEFPA de Coutances, l'établissement devant assurer la réparation de la charpente du bâtiment de stockage situé sur l'exploitation agricole de façon urgente ;

*Au titre des équipements pédagogiques et aménagement dans les établissements d'enseignement privé*

- de prolonger jusqu'au 31 mai 2012, le délai imparti, pour permettre le versement du solde de la subvention de 47 853 € attribuée au Lycée d'Enseignement Général Cours Notre-Dame de Douvres la Délivrande (U.R.E.C.), par délibération n° 07-350 de la Commission Permanente du 11 mai 2007, les travaux d'extension de l'établissement ayant pris un retard important ;

*Au titre de la gestion du patrimoine*

- d'approuver et d'autoriser le Président à signer :

- avec le Conseil Général de l'Orne, la convention relative à la mise à disposition du service de restauration du Lycée les Andaines au profit du Collège Jacques BREL de la Ferté-Macé, jointe en annexe 8,

- la convention relative à l'hébergement d'élèves internes du Lycée Robert de Mortain à l'IME de Mortain, jointe en annexe 9,

- avec Electricité Réseau Distribution France (ERDF), la convention portant établissement d'une servitude de passage au Lycée Albert Sorel à Honfleur (Cavados), jointe en annexe 10,

- l'avenant modifiant les conditions de financement fixées par délibération de la Commission Permanente n° 09-756 du 23 octobre 2009 de l'opération relative à l'aménagement d'une piste synthétique sur la commune d'Equeurdreville-Hainneville, joint en annexe 11,

Pour l'ensemble de ces décisions :

- tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-555**

**sur le fonds commun du service hébergement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer, au titre du fonds commun du service hébergement, 12 subventions d'un montant total de 53 521 €, conformément à l'annexe jointe ;

- de modifier la délibération n° 09-244 de la Commission Permanente du 24 avril 2009 accordant une subvention de 14 089 € au Lycée Jean Jooris de Dives sur Mer pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse et d'autoriser le lycée à réaffecter la totalité de cette subvention pour l'acquisition de fontaines réfrigérées, d'une sauteuse à gaz, de chariots à niveaux constants et d'un salad'bar ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision concernant :

- la subvention accordée au Lycée Millet de Cherbourg, l'établissement ayant dû procéder aux réparations des équipements de cuisine en urgence, afin d'assurer la continuité de son service de restauration,

- les subventions accordées aux Lycées Edmond Doucet d'Equeurdreville, la Morandière de Granville et Les Andaines de la Ferté-Macé, ces établissements devant acquérir le mobilier d'internat avant la rentrée de septembre 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-556**

**sur la politique éducative dans les lycées et établissements assimilés publics et privés**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les subventions suivantes :

- 30 subventions de fonctionnement au titre du fonds social régional, pour un montant total de 60 589,85 €, conformément à l'annexe 1,

- 37 subventions de fonctionnement au titre de la mobilité internationale, pour un montant total de 229 110 €, conformément à l'annexe 2,

- 10 subventions de fonctionnement au titre du budget participatif, pour un montant total de 36 464 €, soit un premier versement de 27 348 €, conformément aux annexes 3.1, 3.2 et 3.3,

- 1 subvention de fonctionnement au titre de la Cart'@too volet livres scolaires, pour un montant de 75 €, conformément à l'annexe 4 ;

- de donner un avis favorable à la proposition de Madame l'Inspectrice d'Académie de l'Orne pour désigner M. Denis DIVARET en qualité de personnalité qualifiée au LEGT Les Andaines à La Ferté-Macé ;

- d'autoriser :

- le Lycée « Marcel Gambier » à Lisieux, à conserver le reliquat d'un montant de 312,54 € des subventions attribuées à des élèves qui ont pu bénéficier, après la demande d'aide au titre du Fonds Social Régional, du Fonds Social Lycéens ;

- d'annuler, au titre de la mobilité internationale, 4 attributions de bourses accordées par délibération de la Commission Permanente n° 11-434 du 24 juin 2011, soit :

- 852 € pour 2 élèves scolarisés au Lycée Agricole du Robillard à Saint-Pierre-sur-Dives (stages annulés),
- 426 € pour 1 élève scolarisé au CFTA de La Ferté-Macé (stage annulé),
- 426 € pour 1 élève scolarisé à la MFR « La Bagotière » des Moutiers en Cinglais (raisons médicales),

- le Président à signer :

- . avec l'ARBS, la convention jointe en annexe 4,

- . tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-557**

**sur l'enseignement supérieur**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

→ sur l'AESUB « Actions de soutien à l'enseignement supérieur » de 1 798 500 € votée en 2011, les montants suivants :

- 20 000 € au titre du dossier 11ESDEMARF « Offre de formation qualité aide au démarrage »,
- 600 € au titre du dossier 11ESORUNF « ORFS et financement diverses actions »,

→ sur l'APSUB « Opérations d'investissement Enseignement Supérieur » de 1 953 400 € votée en 2011 un montant de 69 000 € au titre du dossier 11ESDEMARI « Offre de formation qualité aide au démarrage »,

→ sur l'APCPER « CPER 2007-2013 Enseignement Supérieur » de 34 216 000 € votée en 2008 un montant de 690 000 € au titre du dossier CP5E1122SI « Cherbourg hall technologique » ;

- d'attribuer les aides suivantes :

→ sur le chapitre 932 du Budget de la Région :

- 20 000 € à l'Association pour la Promotion et la Gestion du Site Universitaire d'Alençon-Damigny (APGSU),

- 600 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour l'organisation d'un colloque à la Maison de la Recherche en Sciences Humaines intitulé « l'Inachevé »,

→ Sur le chapitre 902 du Budget de la Région :

- 69 000 € à l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) au titre du dispositif annuel d'aide à l'acquisition et renouvellements des équipements pédagogiques,

- 690 000 € à la Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC) au titre de la participation régionale aux travaux d'extension du hall technologique inscrits du hall technologique inscrits au CPER 2007-2013 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention avec l'Association pour la Promotion et la Gestion du Site Universitaire d'Alençon-Damigny, jointe en annexe 1,

Diffusée le :

- la convention avec l'Université de Caen Basse-Normandie, jointe en annexe 2,
- la convention avec l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) jointe en annexe 3,
- la convention avec la Communauté Urbaine de Cherbourg, jointe en annexe 4,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-558**

**sur l'enseignement supérieur : Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – politique régionale de prévention et de réduction des sorties du système éducatif sans qualification**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée en 2011, un montant de 20 500 € au titre du dossier 11POUTILS » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme Régional de Développement des Formations Professionnelles, une subvention de 20 500 € au GIP-FCIP de Basse-Normandie, pour le financement des pôles d'insertion de Granville et de l'Aigle, dans le cadre de la prévention régionale de prévention et de réduction des sorties du système éducatif sans qualification ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-559**

**sur les formations sanitaires et sociales**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'AESUB « Financement étudiants et établissement formation » de 24 720 334 € votée en 2011, un montant global de 11 335,50 € au titre du dossier 11ESECOLEF « Dotations de fonctionnement écoles sanitaires et sociales » ventilé comme suit :

- 11 335,50 € pour les dotations de fonctionnement des écoles ;

- d'affecter sur l'AESUB « Financement étudiants et établissement formation » de 24 720 334 € votée en 2011, un montant global de 11 335,50 € au titre du dossier 11ESINTSF « Dotations de fonctionnement des instituts sanitaires et sociales » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région une dotation complémentaire à l'IRTS et l'IRFSS CRF, en raison de la mise en place de l'échelon 0, pour un montant de 11 335,50 €, réparti comme suit :

- 1 218 € pour l'IRFSS CRF,
- 10 117,50 € pour l'IRTS ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention de partenariat FONGECIF/FORMAHP/Région Basse-Normandie, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-560**

**sur les Bâtiments Régionaux : lycées publics**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

**au titre des lycées publics**

- d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les dotations de fonctionnement complémentaires suivantes :

- 845,21 € au Lycée « Maréchal Leclerc » à Alençon pour le règlement des dernières factures relatives à la location d'une classe mobile durant les travaux de création de locaux pour les carrières sanitaires et sociales,

- 8 000 € à l'EPLEFPA d'Alençon-Sées pour la location de classes mobiles durant les travaux d'extension de l'externat ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-561**

**sur les Bâtiments Régionaux : réhabilitation du bâtiment externat et de l'administration  
au Lycée Jean-François Millet à Cherbourg-Octeville – autorisation de conclure une  
transaction administrative avec la Société Nouvelle Lecalvez SARL**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil  
Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS,  
Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel  
JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique  
LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent  
SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER  
(pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-  
Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie  
ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),  
Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre  
MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril  
2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver la transaction administrative avec la Société Nouvelle Lecalvez SARL correspondant au paiement d'une indemnité d'immobilisation des installations de chantier et des frais de fonctionnement y afférent pour la période du 10 septembre 2009 au 30 juillet 2010, dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment externat et de l'administration au Lycée Jean-François Millet à Cherbourg-Octeville ;

- d'indemniser la Société Nouvelle Lecalvez SARL à 40 000 € HT, soit 47 840 € TTC ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la transaction administrative jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-562**

**sur les Bâtiments Régionaux : chaufferie bois au Lycée Agricole du Manoir à Saint-Hilaire-du-Harcouët**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver le plan de financement de l'opération « réalisation d'une chaufferie bois au lycée agricole du Manoir », d'un montant de 346 716 € HT et subventionné au titre des fonds FEDER à hauteur de 34 475,66 € ;
- de confirmer le dépôt d'une demande de subvention FEDER au titre de cette opération ;
- de solliciter l'attribution d'une subvention FEDER d'un montant de 34 475,66 € ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-563**

**sur la jeunesse et les sports : aide aux clubs sportifs régionaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Aide aux grands clubs régionaux » de 950 000 € votée en 2011, un montant de 154 000 € au titre du dossier 11GCLUREG « Aide aux grands clubs régionaux - centres de formation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide aux grands clubs régionaux - centres de formation, un montant total de subventions de 154 000 € réparti conformément au tableau joint en annexe et décliné comme suit :

|                                                     |                  |
|-----------------------------------------------------|------------------|
| ▪ <b>Bayard d'Argentan Tennis de Table</b>          |                  |
| Versement 2011 :                                    | 52 500 €         |
| Versement 2012 :                                    | 52 500 €         |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>105 000 €</b> |
| ▪ <b>Centre de Loisirs Nautiques d'Asnelles</b>     |                  |
| Versement 2011 :                                    | 3 000 €          |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>3 000 €</b>   |
| ▪ <b>Ovalie Caennaise</b>                           |                  |
| Versement 2011 :                                    | 7 000 €          |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>7 000 €</b>   |
| ▪ <b>Roller Skating Hockey Caen</b>                 |                  |
| Versement 2011 :                                    | 15 000 €         |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>15 000 €</b>  |
| ▪ <b>AS Golf de Caen</b>                            |                  |
| Versement 2011 :                                    | 2 500 €          |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>2 500 €</b>   |
| ▪ <b>ES Cormelles</b>                               |                  |
| Versement 2011 :                                    | 10 000 €         |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>10 000 €</b>  |
| ▪ <b>Club d'Echecs Lexovien</b>                     |                  |
| Versement 2011 :                                    | 3 500 €          |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>3 500 €</b>   |
| ▪ <b>Association Horse ball Barneville Carteret</b> |                  |
| Versement 2011 :                                    | 6 000 €          |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>6 000 €</b>   |
| ▪ <b>Club d'Escrime de Lisieux</b>                  |                  |
| Versement 2011 :                                    | 2 000 €          |
| <b>Subvention totale saison 2011/2012 :</b>         | <b>2 000 €</b>   |

Diffusée le :

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-564**

**sur la jeunesse et les sports : projet territorial Jeux Equestres Mondiaux 2014 –  
compétitions équestres**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Soutien aux événements sportifs » de 580 000 € votée en 2011, un montant de 120 000 € au titre du dossier 11GPSE « Aide à l'organisation d'événements équestres » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, un montant total de subventions de 120 000 €, conformément au tableau joint en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-565**

**sur la jeunesse et les sports : aide à l'organisation d'événements sportifs**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Soutien aux événements sportifs » de 460 000 € votée en 2011, un montant de 5 800 € pour le dossier 11GEV « aide à l'organisation d'événements sportifs » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'organisation d'événements sportifs, un montant total de subventions de 5 800 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- de déroger au principe d'antériorité pour le Tournoi National Espoirs pro de judo organisé par l'Union Basket Communauté Urbaine d'Alençon , les 10 et 11 septembre 2011 à Alençon ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-566 bis**

**sur la jeunesse et les sports : politique jeunesse – cart’@too – animation collective  
jeunesse citoyenneté – cart’@too – crédit initiative jeunes**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de la politique jeunesse, les subventions suivantes :

- 82 000 € à l'Association Zones d'Ondes,
- 18 000 € à l'Université Caen Basse-Normandie,
- 1 500 € à l'Association SNARK.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-567**

**sur la jeunesse et les sports : aide aux équipements sportifs et de loisirs**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Equipements jeunesse et sports » de 1 950 000 € votée pour 2011, un montant de 210 765 € au titre du dossier 11GEQUISPO « Aide aux équipements sportifs et de loisirs » ;
- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, au titre de l'aide aux équipements sportifs et de loisirs, un montant total de subventions de 210 765 €, conformément à l'annexe jointe ;
- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour le dossier de l'Association du Circuit des Ducs à Essay ;
- de prévoir les modalités de paiements suivantes : des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par le comptable public et le Maire ou par le trésorier et le Président de l'association ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-568**

**sur la jeunesse et les sports : aide au mouvement sportif et sport des jeunes**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de la politique aide au mouvement sportif et sport des jeunes, un montant total de subventions de 39 154 € réparti conformément aux annexes 1 et 2 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-569 bis**

**sur la jeunesse et les sports : aide au sport de haut niveau**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide au sport de haut niveau, un montant total de subventions de 181 900 € réparti conformément au tableau joint en annexes 1 et 2 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-570**

**sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : aide à l'emploi –  
Emplois Tremplins**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à la majorité des voix, 9 contre (Bertrand DENIAUD pouvoir de Sophie GAUGAIN, François DIGARD, Dominique LEFRANCOIS pouvoir de M. VALENTIN, Véronique LOUWAGIE pouvoir de Joël BRUNEAU, Florence MAZIER pouvoir de Philippe AUGIER),

- d'affecter sur l'AESUB « Aide à l'emploi » de 1 325 000 € votée pour 2011, un montant total de 134 000 €, réparti comme suit :

- 129 000 € sur le sous dossier 11JAEMTAEM « Aide à l'emploi des emplois tremplins »,

- 5 000 € sur le sous dossier 11JPERENNE « Aide à l'accompagnement à la pérennisation des emplois tremplins » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 939 du Budget Primitif de la Région :

- 129 000 €, au titre de « l'aide à l'emploi des emplois tremplins », conformément à l'annexe 1,

- 5 000 €, au titre de « l'aide à l'accompagnement à la pérennisation des emplois tremplins », conformément à l'annexe 2 ;

- de transférer le solde de 5 000 € de l'aide « emploi tremplin » d'un montant total de 50 000 € accordée à l'Association « Omnisport ASVD section Basket » par la délibération n° 08-753 de la Commission Permanente du 17 octobre 2008, à l'association « Douvres Basket Cœur de Nacre » à Douvres-la-Délivrande ;

- de déroger :

- à la règle selon laquelle l'aide doit être accordée préalablement à la date de début du programme aidé, pour les associations qui ont signé le contrat de travail du salarié, entre la date de dépôt de la demande d'aide régionale et la date d'octroi de l'aide par la Commission Permanente,

- de déroger de façon exceptionnelle au règlement du dispositif « Emplois Tremplins » adopté par la délibération n° 04-59 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2004, et modifié par les délibérations d'Assemblées Plénières n° 05-140 du 16 décembre 2005, n° 06-83 du 23 octobre 2006, n° 07-31 du 16 avril 2007 et n° 09-96 du 24 septembre 2009, pour les associations qui transforment en Emploi Tremplin d'autres contrats aidés que les contrats Emplois Jeunes, conformément aux caractéristiques des postes agréés en Comité d'Agrément,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-571**

**sur la culture : éducation artistique et culturelle**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 90 144 € au titre du dossier 11FEDUCARF « Education artistique et culturelle » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Education artistique et culturelle », un montant total de subventions de 90 144 €, réparti conformément aux annexes 1 et 2 jointes ;
- de déroger au principe d'antériorité de la Région pour les dossiers des Associations Tartajongle, ArtsAttack ! (jumelage AMVD), de la Maison des Jeunes et de la Culture de Cherbourg-Octeville ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-572**

**sur la culture : accès aux équipements culturels pour les jeunes**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 1 400 € pour le dossier 11FEQUIJEF « Accès aux équipements culturels pour les jeunes » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du budget de la Région, au titre du programme « Accès aux équipements culturels pour les jeunes », une subvention de 1 400 €, conformément à l'annexe jointe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions entre la Région Basse-Normandie, l'Association Compagnie CHanTier21THéâtre et les lieux d'accueil, soit le Quai des Arts (Ville d'Argentan), le Centre Régional des Arts du Cirque – La Brèche et le Centre Chorégraphique National de Caen/Basse-Normandie,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-573**

**sur la culture : accès à la culture pour les publics empêchés**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, Pascale CAUCHY ne prenant pas part au vote pour les dossiers relatifs à l'Association Musique en Normandie,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 25 091 € au titre du dossier 11FPUBLEMP « Accès à la culture pour les publics empêchés » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Accès à la culture pour les publics empêchés », un montant total de subventions de 25 091 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-574**

**sur la culture : création et diffusion artistiques et culturelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur:

- l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 592 313 € au titre du dossier 11FCREDIFF « Création et diffusion artistiques et culturelles » ;

- l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée en 2011, un montant de 140 000 € au titre du dossier 11FCREDIFI « Création et diffusion artistiques et culturelles »,

- l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée en 2011, un montant de 2 100 € (« Création et diffusion artistiques et culturelles ») concernant les indemnités prévues en faveur des artistes non retenus dans le cadre du 1 % artistique ;

- d'attribuer au titre du programme « Création et diffusion artistiques et culturelles », les subventions suivantes :

*\* sur le chapitre 933 du Budget de la Région :*

- 592 313 €, conformément à l'annexe 1,

*\* sur le chapitre 903 du Budget de la Région :*

- 140 000 €, conformément à l'annexe 2 ;

- de modifier l'annexe de la délibération n° 11-128 de la Commission Permanente du 25 février 2011 comme suit

- la dépense subventionnable retenue pour la construction d'une bibliothèque municipale pour la commune de Fontaine-Etoupefour est de **548 501 €** et non 1 386 264 €, le montant de la subvention restant inchangé ;

- de prévoir les modalités de paiements suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération sur :

- proposition du service technique de contrôle,
- ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats ou règlements), précisant la date, la nature ainsi que le nom des prestataires visé selon le cas, par l'expert-comptable, le comptable public, le Maire ou le Président ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région, pour les dossiers de la Ville de Caen ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président :

- à signer :

- la convention de développement culturel 2011-2012-2013, avec la Ville de Mézidon-Canon, jointe en annexe 3,
- l'avenant modificatif n° 1 à la convention triennale d'objectifs artistiques et culturels 2009/2011 entre l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communications), la Région Basse-Normandie, le Département du Calvados, la Ville de Vire et le Centre Dramatique Régional de Vire/Théâtre du Préau, joint en annexe 4,

- à faire procéder aux paiements des indemnités prévues dans le cadre du 1 % artistique, conformément à l'annexe 5 ; Ces sommes seront prélevées sur le chapitre 903 du budget de la Région, au titre du programme « création et diffusion artistiques et culturelles ».

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-575**

**sur la culture : animation des territoires**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERTE,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERTE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 108 000 € au titre du dossier 11FANIMTER « Animation des territoires » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Animation des territoires », un montant total de subventions de 108 000 € réparti conformément au tableau joint en annexe ;
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour le dossier des Associations SIBEMOL-Jazz et Musiques Actuelles en Pays d'Auge et Art Sonic ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-576**

**sur la culture : valorisation et sauvegarde du patrimoine**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée en 2011, un montant de 38 894 € au titre du dossier 11FVALPATI « Valorisation et sauvegarde du patrimoine » ;

- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, au titre du programme « Valorisation et sauvegarde du patrimoine », un montant total de subventions de 38 894 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- de prévoir les modalités de paiements suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération sur :

- proposition du service technique de contrôle,

- ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandatements), précisant la date, la nature ainsi que le nom des prestataires visé selon le cas, par le comptable public, le Maire ou le Président pour les subventions accordées aux collectivités locales ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour ces dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-577**

**sur la culture : contribution au rayonnement de la Région**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 4 000 € au titre du dossier 11FRAYREGF « Contribution au rayonnement de la Région » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Contribution au rayonnement de la Région », une subvention de 4 000 €, conformément au tableau joint en annexe 1 ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention de partenariat entre la Ville de Caen, la Région Basse-Normandie et l'Association Les Arts Florissants, pour la période 2011-2014, jointe en annexe 2, et le cas échéant à apporter tous les compléments utiles, dans les limites du projet adopté par la Région,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-578**

**sur la culture : aménagement du territoire – avenant à la convention cadre de partenariat 2011-2014 entre la Région Basse-Normandie et l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 2 à la convention-cadre de partenariat 2011-2014 entre la Région Basse-Normandie et l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-579**

**sur l'inventaire général du patrimoine culturel**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Inventaire du Patrimoine Culturel » de 85 000 € votée et complétée en 2011, un montant de 23 798,25 € ventilé comme suit :

- 10 000 € au titre du dossier 11YENUMERI « Numérisation des dossiers d'inventaire »,

- 13 798,35 € au titre du dossier 11YEPUBLIC « Aide à la publication » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-580**

**sur les relations internationales**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERET), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant global de subventions de 11 282 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser :

Pour l'accueil de la délégation de Xiamen à partir du 3 au 6 octobre 2011

- la prise en charge aux frais réels des dépenses de transport, de restauration et le cas échéant d'interprétariat, sur le territoire normand, des personnes suivantes qui feront partie de la délégation chinoise qui sera présente à partir du 3 octobre 2011 :

- Li Yunli, Deputy director of the Administration of Press, Publication, Radio and Television of Xiamen Municipality,
- Zhang Yan, Deputy director of the Government Offices Administration of Xiamen Municipality,
- Huang Tianfu, Deputy director general of the Administration of Press, Publication, Radio and Television of Xiamen Municipality,
- Su Xuan, Deputy director general of the Propaganda Department of CPC Xiamen Municipal Committee,
- Cui Yong, Vice curator of Xiamen Municipal Gallery,
- Chen Wencan, Deputy director of the Lacquer Painting Art Committee of China Artists Association,
- Chen Xin, Assistant curator of Xiamen Art Gallery,
- Zhou Yu, Responsible person of Exhibition Department of Xiamen Art Gallery,
- Chen Jinhua, Deputy director of the Lacquer Painting Art Committee of China Artists Association,
- Lin Zhiqiang, President of The Arts And Design College, Xiamen, Fuzhou University,
- Zheng Shunli, Deputy president of The Arts And Design College, Xiamen, Fuzhou University,
- Pan Liqiong, Vice director of division, Xiamen Municipal Bureau of Finance,

Pour le déplacement sur Bruxelles du 7 juillet 2011

- la prise en charge aux frais réels des dépenses d'hébergement de Jacques Lerosier, journaliste Ouest-France qui a accompagné le Président Beauvais ;

Diffusée le :

- de déroger au principe d'antériorité des décisions pour les dossiers suivants :
  - la MJC de la Guérinière pour un échange de jeunes du 2 au 10 juillet 2011,
  - le Centre Oecuménique de Rencontres Européennes pour un échange de jeunes européens du 2 au 9 juillet 2011,
  - la Maison des Jeunes Guillaume Val de Ouistreham pour un échange de jeunes européens du 9 au 29 juillet 2011,
  - le déplacement sur Bruxelles du 7 juillet ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-581**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – animation du Réseau de Développement Technologique (RDT) de Basse-Normandie par la MIRIADE sur l'exercice 2010**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale FEDER » de 4 619 799 €, votée pour 2011, un montant global de 74 200 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Dynamiser outils transfert technologie » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 74 200 € à l'EPL MIRIADE pour l'accompagnement des entreprises via des actions de diffusion scientifique, d'animation et de transfert de technologie en 2010 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-582**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – conseil des Chevaux de Basse-Normandie – prorogation de l'opération « élaboration d'une stratégie commerciale et collective de la filière équine bas-normande dans la perspective des JEM 2014 »**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de proroger de six mois, soit jusqu'au 30 juin 2012, l'action « Elaboration d'une stratégie commerciale et collective de la filière équine bas-normande dans la perspective des JEM 2014 » portée par le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 1 à la convention de financement joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-583**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER  
2007/2013 – ajustement des opérations d'ingénierie financière**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de valider les budgets des opérations « Croissance et Proximité 2 » et « Major Capital » présentés en annexes 1 et 2 ;
- d'autoriser le Président à signer :
  - les conventions jointes en annexes,
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-584**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – ARCENE – Plateforme pour la Qualité Environnementale du Bâti (QEB)**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale FEDER » de 4 619 799 €, votée pour 2011, un montant global de 138 955,35 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « efficacité énergétique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 138 955,35 € à ARCENE pour la mise en place d'une plateforme pour la Qualité Environnementale du Bâti (QEB) ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-585**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Région Basse-Normandie – élaboration d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'allouer un montant FEDER de 138 475,87 € (en fonctionnement) à la Région Basse-Normandie, pour l'élaboration d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (sous-mesure 4.3.2) ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-586**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte Caen Métropole – enquête Ménages Déplacements (EMD)**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale FEDER » de 4 619 799 €, votée pour 2011, un montant global de 302 424,40 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « efficacité énergétique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 302 424,40 € au Syndicat Mixte Caen Métropole pour la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements (EMD) ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-587**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – SA HLM Plaine Normande – réhabilitation BBC de 10 logements sociaux à Caen (Résidence Guynemer)**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Subvention Globale FEDER » de 8 700 005 €, votée pour 2011, un montant global de 50 000 € au titre du dossier 11YAFEDERI « Subvention Globale FEDER Invest AP » - sous-dossier « efficacité énergétique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 50 000 € à la SA HLM Plaine Normande pour la réhabilitation de 10 logements sociaux à Caen (Résidence Guynemer) ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-588**

**sur l'Europe : subvention globale FEDER 2007/2013 : Commune de Saint Germain de Livet – inventaire de la biodiversité communale**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale FEDER » de 4 619 799 €, votée pour 2011, un montant global de 5 485 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Biodiversité ordinaire » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 5 485 € à la Commune de Saint Germain de Livet pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-589**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Ligue de l'enseignement – Fédération de la Manche – extension et développement du Village de Vacances « La Porte des Iles » à Saint-Pair-sur-Mer (50)**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Subvention Globale FEDER » de 8 700 005 €, votée pour 2011, un montant global de 775 400 € au titre du dossier 11YAFEDERI « Subvention Globale FEDER Invest AP » - sous-dossier « Soutien programme développement » ;
- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 775 400 € à la Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche, pour l'extension et le développement du Village de Vacances « La Portes des Iles » à Saint-Pair-sur-Mer ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-590**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Commune de Tournelville – aménagement de la Lande Saint-Gabriel (50)**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Subvention Globale FEDER » de 8 700 005 €, votée pour 2011, un montant global de 124 371,21 € au titre du dossier 11YAFEDERI « Subvention Globale FEDER Invest AP » - sous-dossier « soutien programme développement » ;
- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 124 371,21 € à la Commune de Tourlaville pour l'aménagement de la Lande Saint-Gabriel ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-591**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Modification des opérations MIRIADE – animation du RDT 2008-2009 et Association Habitat et Développement Nord Ouest – Animation d'un Espace Info Energie 2010**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- les avenants à la convention de financement, sur la base du modèle joint en annexe, pour les opérations ci-après :

- la MIRIADE pour l'animation du Réseau de Développement Technologique (RDT) 2008-2009,

- l'Association Habitat et Développement Nord Ouest pour l'animation d'un Espace Info Energie 2010,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-592**

**sur la coopération décentralisée et les droits de l'homme**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

**Au titre de la coopération décentralisée**

- d'affecter sur l'AESUB « Coopération décentralisée » de 1 028 810 € votée pour 2011, les montants suivants :

- 13 500 € au titre du dossier 11YD-CD-F « Coop Déc - Divers AE »,
  - 17 500 € au titre du dossier 11YDPARTEN « Coop Déc – partenariat stratégique AE » ;
  - 10 000 € au titre du dossier 11-YD-DDH « Droits de l'Homme autres » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, pour un montant total de 41 000 €, les subventions suivantes :

- 3 000 € à l'Association Festival du Film Français d'Ohrid pour un appui au Festival du Film Français d'Ohrid du 2 au 7 juillet 2011,

- 1 000 € au Lycée Julliot de la Morandière pour l'accueil d'élèves macédoniens du Lycée Orce Nikolov de Skopje, en avril 2012,

- 4 500 € à l'Université de Caen Basse-Normandie, pour le campus d'été international de la MRSH (Maison de la Recherche en Sciences Humaines) du 4 au 11 septembre 2011,

- 5 000 € à la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer, pour un échange de jeunes européens du 4 au 13 juillet 2011,

- 17 500 € au CITIM pour son programme d'actions de productions 2011, seconde partie du versement annuel,

**Au titre des droits de l'homme**

- 10 000 € au Papillon Noir Théâtre pour le projet « Enfance et Shoah » ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- 70 % à la signature de la convention,
- le solde au prorata des dépenses réelles,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser la prise en charge aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration, des deux représentants de la Région Atsinanana à Madagascar, lors du Core-Group « Sécurité Alimentaire » courant octobre 2011 à Buenos Aires en Argentine ;

Diffusée le :

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour les dossiers de l'Association Festival du Film Français d'Orhid, de l'Université de Caen Basse-Normandie et de la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-593**

**sur le tourisme : professionnalisation des acteurs du tourisme**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du Tourisme » de 980 000 € votée en 2011, un montant global de 9 828 € au titre du dossier 11TINGENIF « Renforcement de l'ingénierie », pour le « FACIT » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 939, au titre du programme « Professionnalisation des acteurs du Tourisme », une subvention de 9 828 € au titre du « FACIT », conformément à l'annexe jointe ;

- de déroger à la règle d'antériorité de la décision de la Région, pour les dossiers suivants, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

- 15 juin 2011 pour M. Stefan LAPALUD,
- 7 juin 2011 pour ETS MELET ECHAFFAUDAGES ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- de transférer la subvention de 17 409,10 € initialement attribuée à l'Association Pays de la Baie du Mont Saint Michel, par délibération n° 11-143 de la Commission Permanente du 25 février 2011, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2011, au profit **du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel** ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-594**

**sur le tourisme : qualité dans le tourisme**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Qualité dans le Tourisme » de 2 450 000 € votée en 2011, un montant global de 6 611,45 € au titre du dossier 11TFILIERI « Développement des Filières Prioritaires », dans le cadre du tourisme autour du cheval,

- sur l'APCPER « Structuration offre qualité tourisme » de 500 000 € votée en 2008, un montant global de 41 699,07 € au titre du dossier CP5T2240SI « Droit aux vacances pour tous »,

- sur l'AESUB « Qualité dans le Tourisme » de 310 000 € votée en 2011, un montant global de 5 600 € au titre du dossier 11TFILIERF « Développement des Filières Prioritaires » pour les « véloroutes voies vertes »,

- d'attribuer, au titre du programme « Qualité dans le Tourisme », les subventions suivantes :

**\* sur le chapitre 909 du Budget de la Région**

- 6 611,45 € au titre du « Tourisme autour du cheval », conformément à l'annexe 1,

- 41 699,07 € au titre de « Tourisme et Handicap », conformément à l'annexe 2,

**\* sur le chapitre 939 du Budget de la Région**

- 5 600 € au Comité Régional de Bretagne pour la mise en œuvre du projet CYCLE. Cette subvention est forfaitaire ;

- de transférer la subvention de 15 500 € initialement attribuée à l'EARL ELEVAGE DE LA BARBINIERE à Neuilly sur Orne, par délibération n° 11-144 de la Commission Permanente du 25 février 2011, au profit **de la SARL LA BARBINIERE à Neuilly sur Orne** ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour les dossiers suivants, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

- 1<sup>er</sup> mai 2011 pour Mickaël Meresse et Antonio Santos Mendes,
- 10 juin 2011 pour la commune de Clécy,
- 13 juin 2011 pour Victor et Monique Guérin,
- 29 mars 2011 pour Roselyne Jacob,
- 20 juin 2011 pour Annick Yvon ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes, pour les dossiers d'investissement :

Diffusée le :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s) ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées visé, selon le cas, par le Comptable, le Trésorier Payeur, le Maire ou le Président,
  - dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;
- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;
  - de ne pas renouveler l'adhésion à l'Association des Départements et Régions Cyclables (ADRC) ;
  - d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-595**

**sur l'agriculture : installation Transmission - Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Installation et transmission hors CPER » de 387 000 €, votée en 2011, un montant global de 500 € au titre du dossier « 11DAEINSTF-Installation et transmission AE», pour les autres actions en faveur de l'installation AE ;

- d'attribuer :

- sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 500 € au profit du bénéficiaire dont le nom et les coordonnées sont mentionnées en annexe n° 1 ;

- aux bénéficiaires des contrats de parrainage énumérés en annexe n° 2, les montants mentionnés sur cette liste pour un montant total de 3 232,01 €, ces crédits étant prélevés sur les reliquats de gestion disponibles à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-596**

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations –  
Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Réduction des charges et autonomie » de 727 000 € votée en 2011, un montant de 40 000 €, au titre du dossier «11DAECHARG-Réduction charges et autonomie AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, une subvention de 40 000 € à la FR CUMA OUEST sur la base d'une dépense prévisionnelle fixée à 108 400 € HT, pour son programme d'actions 2011, décomposée comme suit :

- 17 000 € pour la convention d'objectifs 2011, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 62 400 € HT.
- 16 500 € pour les charges de mécanisation : référence en système herbe, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 33 000 € HT.
- 6 500 € pour le transport et l'économie de carburant dans les CUMA, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 13 000 € HT.

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

→ pour le dossier « FR CUMA OUEST » :

- une avance de 50 % sera versée sur demande écrite du bénéficiaire,
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- de modifier la délibération n° 11-392 du 24 juin 2011, concernant l'attribution d'une subvention aux 11 bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe 2 au rapport ;

→ pour les onze dossiers d'aide à l'approvisionnement en fourrages de fin d'hiver : chaque aide sera versée au bénéficiaire en une seule fois ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la FR CUMA OUEST, la convention jointe en annexe 1;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-597**

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « aménagements de prairies HCPER» de 1 000 000 €, votée en 2011, un montant de 186 259,64 € au titre du dossier « 11DAPPRAIR-aménagements de prairies AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909, à divers bénéficiaires, les aides aux aménagements de prairies (40 dossiers) figurant dans le tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 186 259,64 € ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- ⇒ des acomptes (pour les investissements) pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

- ⇒ dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-598**

**sur l'agriculture : filières végétales – fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter les priorités régionales par produit cidricole présentées en annexe 1 ainsi que les cibles de la stratégie régionale présentées en annexe 2 jointes ;

- d'affecter sur l'AESUB « filières végétales hors CPER » de 130 000 €, votée en 2011, un montant global de 99 674,40 €, au titre du dossier " Filières végétales AE ", pour le cidre ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, les subventions suivantes, sur la base des montants d'aide et des coûts éligibles par action, figurant dans l'annexe 3 jointe, pour un montant total de :

- 66 958 € à l'ARDEC,
- 3 785 € à l'Irqua-Normandie,
- 28 931,40 € à l'IDAC ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les versements pour chaque action présentée en annexe 3 seront effectués, dans les conditions suivantes :

- o une avance représentant 50 % de l'aide accordée sur demande écrite du bénéficiaire ;

- o le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions présentées en annexes 4 à 10 avec les différents bénéficiaires pour chaque action,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-599**

**sur l'agriculture : filières végétales - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer à divers bénéficiaires, les aides figurant dans le tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 109 589,75 €, dans le cadre de l'enveloppe précédemment accordée à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), pour la prise en charge des dossiers de reboisement de peuplements forestiers pauvres en 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-600**

**sur l'agriculture : appui aux filières CPER – filières animales – Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Mme Corinne FÉRET,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER « Appui aux filières CPER » de 4 549 000 €, votée en 2008, un montant de 73 376 € au titre du dossier « CP5D4220SF-Appui aux Filières AE», pour le sous-dossier « l'élevage bovin-ovin AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, pour un montant total de 73 376 €, selon l'annexe 1, les subventions suivantes au titre des filières bovine et ovine :

- 33 476 € à la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire de Basse-Normandie, pour la lutte contre les maladies à forte incidence économique en élevage ovin, et la mise en œuvre du GBPH « paquet hygiène » chez les producteurs laitiers fermiers en 2011, sur la base d'une dépense subventionnable fixée à 86 850 € HT ;

- 20 100 € à AGRIAL, pour l'appui technique individuel 2011 aux éleveurs bovins - volet adaptation aux marchés (forfait de 300 € par ferme suivie en Basse-Normandie) ;

- 6 600 € au Syndicat contrôle laitier Calvados - Calvados Conseil Elevage, pour l'appui technique individuel 2011 aux éleveurs bovins - volet « disponibilité en maigre » (forfait de 300 € par ferme suivie en Basse-Normandie) ;

- 6 600 € au Syndicat contrôle laitier Manche - Manche Conseil Elevage, pour l'appui technique individuel 2011 aux éleveurs bovins - volet « disponibilité en maigre » (forfait de 300 € par ferme suivie en Basse-Normandie) ;

- 6 600 € au Syndicat contrôle laitier Orne - Orne Conseil Elevage, pour l'appui technique individuel 2011 aux éleveurs bovins - volet « disponibilité en maigre » (forfait de 300 € par ferme suivie en Basse-Normandie) ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées par action, sur la base des pourcentages, des forfaits et des montants subventionnables conformément aux éléments présentés en annexe 1 ;

- les versements seront effectués dans les conditions suivantes :

- une avance représentant 50 % de l'aide accordée sur demande écrite du bénéficiaire ;
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action ;
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président à signer :
  - les conventions jointes en annexes 2 à 6 ;
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-601**

**sur l'agriculture : filières animales – investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « Appui aux filières » de 1 351 000 €, votée en 2008 un montant global de 31 910,50 € au titre du dossier « CP5D4220SI-appui aux filières AP », pour le sous-dossier « l'élevage bovin-ovin AP » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 909 du budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

*Au titre des filières bovine et ovine*

- 31 910,50 € à divers bénéficiaires pour les dossiers d'investissements sanitaire et d'amélioration des conditions de travail en filières bovine et ovine, conformément aux montants d'aide individuelle présentés dans le tableau en annexe 1 jointe ;

→ pour les dossiers de petits investissements d'amélioration en élevage, de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- ⇒ les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables conformément au tableau joint en annexe 1;
- ⇒ des acomptes (pour les investissements) pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;
- ⇒ dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

*Au titre du PMBE*

- à divers bénéficiaires, les 65 aides figurant dans les tableaux joints en annexe 2, pour un montant total de 165 706,57 € dans le cadre de l'enveloppe totale de 670 000 € attribuée à l'Agence de Services et de Paiements (ASP), pour la prise en charge des dossiers du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage au titre de l'année 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-602**

**sur l'agriculture : filière équine – actions économiques : programme d'actions 2010 du  
Conseil des Chevaux de Basse-Normandie**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier l'article 4 de la convention n° 2010-AGRI-29 adoptée par délibération n° 10-350 de la Commission Permanente du 28 mai 2010, afin de reporter la date limite de transmission des pièces nécessaires au versement du solde de la subvention au 30 septembre 2011 au lieu du 30 juin 2011 comme initialement prévu ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n°1 à la convention N° 2010 – AGRI – 29 joint en annexe ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-603**

**sur l'agriculture : filière équine – Recherche**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier :

- la délibération n° 07-655 de la Commission Permanente du 21 septembre 2007 et l'avenant n° 1 à la convention 2006 – AGRI – 101 de la délibération n° 09-68 de la Commission Permanente du 6 février 2009, en ces termes :

- d'attribuer 136 050 € à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, pour la réalisation du projet « Sequisol » porté par l'UMR INRA-ENVA de Biomécanique et pathologie Locomotrice du Cheval, répartis de la manière suivante :

- . bourse de thèse : 13 567 € taux d'aide 50% (Montant maximal de 13 567 €),
- . salaire ingénieur : 90 570 € taux d'aide de 28 % (Montant maximal de 90 570 €),
- . les matériels (consommables et matériels informatiques dédiés à l'analyse des données) : 31 913 € taux d'aide 100% (Montant maximal de 31 913 €) ;

- l'article 4 de la convention n° 2010-AGRI-28 adoptée par délibération n° 10-350 de la Commission Permanente du 28 mai 2010, afin de reporter la date limite de transmission des pièces nécessaires au versement du solde de la subvention au 30 septembre 2011 au lieu du 30 juin 2011 comme initialement prévu ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, l'avenant n° 2 à la convention N° 2006 – AGRI – 101, joint en annexe 1;
- avec le pôle de compétitivité Filière Equine, l'avenant n°1 à la convention N° 2010 – AGRI – 28, joint en annexe 2;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-604**

**sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur :

- l'AECPER « Politiques de qualité » de 3 412 000 € votée en 2008, un montant global de 106 191,99 €, au titre du dossier « CP5D4230SF-Politiques de Qualité AE », ventilé comme suit :

- . 98 105,91 € pour l'agriculture biologique AE,

- . 8 086,08 € pour les autres signes de qualité AE ;

- l'AESUB « Qualité » de 440 000 €, votée en 2011, un montant global de 296 417 € au titre du dossier « 11DAEQUAVF-Qualité AE », pour la qualité AE ;

- l'AESUB « Soutien aux manifestations et animations agricoles de terroir » de 65 000 €, votée en 2011, un montant de 4 500 € au titre du dossier « 11DAETERRO-Soutien aux manifestations et animations agricoles de terroir AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

- au Syndicat de défense et de promotion du Bœuf traditionnel Normand pour un montant complémentaire de 8 086,08 € correspondant à une dépense prévisionnelle éligible retenue de 10 107,60 € TTC, au titre de son programme complémentaire 2011 vers la reconnaissance en AOP ;

- au Groupement Régional d'Agriculture Biologique pour un montant de 98 105,91 € correspondant à une dépense éligible retenue de 158 312,40 € TTC, au titre de son programme d'animations 2011 de développement de l'AB régionale ;

- à l'IRQUA Normandie pour un montant de 296 417 € correspondant à une dépense prévisionnelle éligible retenue de 424 862 € TTC, au titre de son programme 2011 d'appui à la valorisation et de promotion de la qualité alimentaire régionale ;

- à l'office de tourisme de Livarot pour un montant de 2 000 € correspondant à une dépense prévisionnelle éligible retenue de 34 890 € TTC, pour sa foire aux fromages édition 2011 ;

- à l'association « Agriculture, le tour de la question » pour un montant de 2 500 € correspondant à une dépense prévisionnelle éligible retenue de 44 650 € TTC, pour la réalisation d'un tour du monde à vélo à la découverte de l'agriculture et des acteurs ruraux ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :
  - une avance de 50 % sur demande écrite du bénéficiaire ;
  - le solde sur présentation du bilan technique et financier du programme d'actions, accompagné des éléments spécifiés dans les conventions respectives jointes en annexe n° 1 à 5 ;
  - dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles éligibles retenues, la participation de la Région sera réduite au prorata ;
- de déroger au principe d'antériorité des décisions de la Région pour ces dossiers ;
- d'autoriser le Président à signer :
  - les conventions et l'avenant n° 1 à la convention 2011-AGRI-5, présentés dans les annexes n° 1 à 5 jointes ;
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-605**

**sur l'agriculture : aide aux investissements agroalimentaires et transformation fermière**  
**CPER - Investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE**  
**BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « Industries agroalimentaires et transformation » de 9 000 000 €, votée en 2008, un montant de 96 816,87 €, au titre du dossier « CP5D420SI-Aides aux investissements IAA et transformation AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du budget de la Région, 96 816,87 € à l'entreprise SARL William and James, pour son programme d'investissements « *Agrandissement des locaux pour augmenter la capacité de production* », sur la base d'un taux d'aide de 20 % d'une dépense subventionnable fixée à 484 084,36 € HT ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes aux bénéficiaires :

- les aides régionales sont attribuées sur la base des montants subventionnables ;

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense subventionnable, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'approuver :

- le projet du prochain appel à candidatures 2011-2012 N° 4, pour le soutien aux investissements dans les industries agro-alimentaires (mesure 123 du FEADER), figurant en annexe 2 jointe ;

- l'appel à candidatures 2012 N° 1, pour le soutien aux investissements de transformation à la ferme (mesure 121 C4 du FEADER), figurant en annexe 3 jointe ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention attributive d'une aide relative au dossier « SARL WILLIAM and JAMES », jointe en annexe 1 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-606**

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver :

- le 1<sup>er</sup> appel à candidatures 2012 pour le soutien aux investissements collectifs CUMA pour une agriculture durable et innovante, joint en annexe 1 ;

- l'appel à projets pour la mise en œuvre de la politique régionale dans le cadre du CPER Politique Qualité et Valorisation des produits année 2012, joint en annexes 2 et 3 ;

- l'appel à projets 2012 pour le soutien aux actions de promotion de produits alimentaires sous signes officiels de qualité-mesure 133 du FEADER, joint en annexes 4, 5 et 6 ;

- l'appel à projets 2012 « Recherche appliquée & développement pour impulser des pratiques novatrices et durables en réponse aux besoins des professionnels », joint en annexe 7.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-607**

**sur les ressources marines : filière pêche - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Filière Pêche Hors CPER » de 250 000 € votée en 2011, un montant global de 125 000 € au titre du dossier 11PECHEF « Filière Pêche HCPER AE », ventilé comme suit :

- 125 000 € pour le dossier « Promotion qualité valorisation des produits de la pêche AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

- 15 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche, pour l'organisation de la « 9<sup>ème</sup> édition du Festival des coquillages et des crustacés – édition 2011 », sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 49 721,77 € HT,

- 110 000 € à Normandie Fraîcheur Mer, pour son programme d'action 2011, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 293 088 € HT ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50 % sera versée à la CCI Centre et Sud Manche, sur demande écrite du bénéficiaire,
- une avance de 70 % sera versée à Normandie Fraîcheur Mer, sur demande écrite du bénéficiaire,
- le solde sur présentation des bilans technique et financier de chacun des programmes d'actions,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'annuler la subvention de 250 000 € attribuée par délibération n° 10-702 de la Commission Permanente du 22 octobre 2010, à l'Organisation des Producteurs de Basse-Normandie (OPBN), pour la mise en œuvre d'un plan de restructuration ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la CCI Centre et Sud Manche, la convention jointe en annexe 1,
- avec Normandie Fraîcheur Mer, la convention jointe en annexe 2,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-608**

**sur les ressources marines : filière pêche – investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « Filière Pêche CPER » de 698 000 € votée en 2008, un montant global de 10 806,17 € au titre du dossier « CP5P4510SI Filière Pêche CPER AP » ventilé comme suit :

- 10 806,17 € pour « Aide aux investissements à bord des navires de pêche AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 08-625 du 11 juillet 2008, un montant total de subventions de 10 806,17 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables,
- des acomptes pourront être versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,
- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs et d'un avis de conformité du centre de sécurité des navires,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-609**

**sur les ressources marines : filière cultures marines - Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Filière Cultures Marines Hors CPER » de 260 000 €, votée en 2011, un montant de 64 400 € au titre du dossier « 11PPQVCM - Filière Cultures marines HCPER AE » « Promotion, qualité et valorisation des produits des cultures marines AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 5 400 € à l'Organisation des Producteurs Conchyliculteurs de Normandie Mer du Nord, pour sa participation au SIA 2011, sur la base de dépenses prévisionnelles éligibles retenues de 10 900 € TTC,

- 59 000 € au Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord, pour la réalisation d'actions de promotion ostréicole et de positionnement stratégique mytilicole 2011, sur la base de dépenses éligibles retenues de 79 959,34 € TTC, correspondant à 33 000 € pour les actions de promotion ostréicole (base éligible de 50 768,90 € TTC) et 26 000 € pour l'étude de moules de bouchot (base éligible de 29 190,44 € TTC) ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50 % sera versée sur demande écrite du bénéficiaire,
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions de la Région pour ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Organisation des Producteurs Conchyliculteurs de Normandie Mer du nord (OPCNMN), la convention jointe en annexe 1,

- avec le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie/Mer du Nord (CRC), la convention jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-610**

**sur les ressources marines : filière cultures marines - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Filière Cultures Marines HCPER » de 420 000 €, votée en 2011, un montant global de 119 629,21 € au titre du dossier « 11PCULMI Filière Cultures Marines HCPER AP » ventilé comme suit :

- 100 000 € pour « les investissements productifs dans l'activité de mareyage AP »,

- 19 629,21 € pour « les investissements productifs en aquaculture AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région,

- au titre des investissements productifs en faveur de la modernisation de mareyage, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 09-74 du 6 février 2009, la subvention de 100 000 €, conformément au tableau 1 joint en annexe 1,
- au titre des investissements productifs en aquaculture, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 08-1042 du 19 décembre 2008, la subvention de 19 629,21 €, conformément au tableau 2 joint en annexe 1 ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées sur la base d'un taux d'aide de 15 % et des montants subventionnables indiqués en annexe,
- des acomptes pourront être versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,
- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour le dossier de la SARL CD MAREE ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la SARL CD MAREE, la convention jointe en annexe 2,

- avec l'ACSEA La Calvadosienne, la convention jointe en annexe 3,

Diffusée le :

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-611**

**sur les ressources marines : études et recherche - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Etudes et Recherche HCPER » de 510 000 € votée en 2011, un montant global de 9 250,20 € au titre du dossier « 11PETURECH – Etudes et Recherche HCPER AE » ventilé comme suit :

- 9 250,20 € pour « Animation littorale AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 9 250,20 € à l'Association Mer et Terroirs du Cotentin et du Bessin, décomposée comme suit :

- . 6 250,20 € pour la réalisation de l'action 1 : animation du programme et du groupe FEP du Cotentin et du Bessin, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 28 400 € HT,
- . 3 000 € pour la réalisation de l'action 2 : animation thématique, mise en place d'un réseau d'experts, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 21 700 € HT ;

- de prévoir les modalités de paiement figurant dans la convention jointe en annexe, article 4 « modalités de versement de la subvention » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association Mer et Terroirs du Cotentin et du Bessin, la convention jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-612**

**sur les ressources marines : ex FRIP**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de régulariser la situation de Monsieur Samuel HAUTEMANIERE, un titre de recette ayant été émis le 2 septembre 2011, eu égard aux délais légaux respectés, la créance étant admise par le liquidateur judiciaire ;

- d'émettre un titre de recette de 20 401,11 € au titre du remboursement de la subvention au *prorata temporis* à l'encontre de Monsieur Samuel HAUTEMANIERE, dans le cadre de la vente de son navire « YAKA 1 » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-613**

**sur la formation tout au long de la vie : Plan Régional de Développement des  
Formations Professionnelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée pour 2011, un montant de 81 975 € réparti comme suit :

- . 46 000 € au titre du dossier 11JPAIO « Financement de l'AIO »,
- . 25 575 € au titre du dossier 11JPBP « Financement des partenariats »,
- . 10 400 € au titre du dossier 11JPVAE « VAE » - sous-dossier « VAE accompagnement » ;

- de désaffecter sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée pour 2011, un montant de 61 648,75 € réparti comme suit :

- . 8 118,75 € au titre du dossier 11JPBP « Financement des partenariats »,
- . 53 530 € au titre du dossier 11JPAIO « Financement de l'AIO » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- \* au titre du partenariat :

- 16 200 € à promotion transport,
- 9 375 € au CRIEC,

- \* au titre du programme Accueil Information Orientation :

- 46 000 € à la MIFE 14,

- \* au titre de la VAE :

- 10 400 € aux organismes chargés d'accompagner les candidats qui s'engagent dans une démarche VAE, conformément à l'annexe 1 jointe ;

- d'autoriser le Président :

- à signer :

- la Charte Qualité Emploi Formation avec la branche du Transport, jointe en annexe 2
- la convention de partenariat entre la Région PACA et la Région Basse-Normandie portant sur la construction d'un outil commun le CVdufutur, jointe en annexe 3 ;

Diffusé le :

→ à inscrire au Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (PRDFP), l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales, rentrée 2011, par la voie de formation par apprentissage, conformément à l'annexe 4 jointe ;

→ à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-614**

**sur la formation tout au long de la vie : apprentissage – fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver la modification du montant maximal de la subvention de fonctionnement au Syndicat Mixte de gestion du CMFAO au titre de 2011, initialement fixé à 974 725 € par la délibération n°11-380 de la Commission Permanente du 1<sup>er</sup> juin 2011, sachant que compte tenu de cette diminution, la subvention de fonctionnement 2011 du Syndicat Mixte de gestion du CMFAO sera au maximum de 914 039 € ;

- d'affecter sur l'AESUB « Fonctionnement des CFA » de 35 257 000 € votée pour 2011, un montant total de 106 889,98 €, réparti comme suit :

- 60 686 € au titre du dossier 11JBCFA « Aide au fonctionnement des CFA »,

- 10 009,66 € au titre du dossier 11JAIDEAPP « Aide aux apprentis », sous-dossier 11JFSA « Fonds Social Apprentis »,

- 36 194,32 € au titre du dossier 11JCFAPEDA « CFA – Aide pédagogique » ventilé comme suit :

- . 34 094,32 € sur le sous-dossier 11JEDUCCIT « Education à la citoyenneté »,

- . 2 100 € sur le sous-dossier 11JACPUDDI « Accompagnement public en difficulté »,

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région :

- 60 686 € à l'Association de Gestion du 3 IFA,

- 10 009,66 € au titre du Fonds Social Apprentis, réparti conformément à l'annexe 1 jointe,

- 34 094,32 € au titre de l'éducation à la citoyenneté, réparti conformément à l'annexe 2 jointe,

- 2 100 € au titre de l'accompagnement des publics en difficulté, pour le financement des bilans cognitifs au centre de formation « La Maison des Mots » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-615**

**sur la formation tout au long de la vie : investissements**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Aide à l'investissement dans les CFA » de 4 605 000 € votée pour 2011, un montant total de 124 195 € au titre du dossier 11JINVT « Investissements pédagogiques » ventilé comme suit :

- . 89 959 € sur le sous-dossier 11JINVMET « Investissements pédagogiques CFA Métiers »,
- . 10 060 € sur le sous-dossier 11JINVIND « Investissements pédagogiques CFA Industrie »,
- . 24 176 € sur le sous-dossier 11JINVAGRI « Investissements pédagogiques CFA Agricoles » ;

- d'attribuer sur le chapitre 901 du Budget de la Région, les subventions suivantes, conformément à l'annexe 1 jointe :

- 22 787 € à la Chambre de métiers et d'artisanat de région – section du Calvados, pour le CIFAC,
- 31 172 € à la Chambre de métiers et d'artisanat de la Manche pour l'IFORM,
- 36 000 € au Syndicat mixte du CMFAO,
- 10 060 € à l'Association de gestion du CFAI CALVADOS MANCHE,
- 18 350 € à l'EPLEFPA d'Alençon-Sées, pour le CFA agricole de Sées,
- 5 826 € à la FRMFR, pour le CFA des MFR – antenne de Cerisy-Belle-étoile ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-616**

**sur la formation tout au long de la vie : actions pré-qualifiantes et qualifiantes en faveur des demandeurs d'emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Formation professionnelle continue » de 3 819 000 € votée pour 2011, un montant total de 25 681 €, au titre du dossier 11JFINDIV « Financements individuels de formation » ;

- sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 10 380 €, au titre du dossier 11JESP « Esp'OIR – Espaces d'orientation et d'intégration régionaux » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 10 380 € au titre des formations préparatoires Esp'OIR, au Centre Interprofessionnel de Formation de l'Artisanat du Calvados (CIFAC),

- 25 681 € au titre des financements individuels de formation, conformément à l'annexe 1 jointe,

- au titre de la rémunération des stagiaires, de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-617**

**sur la formation tout au long de la vie : accompagnement territorialisé des demandeurs d'emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 154 410 €, au titre du dossier 11JELANS « Espaces Locaux d'Activités Novatrices ».

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre des Espaces Locaux d'Activités Novatrices (ELAN's), des subventions à divers organismes, pour un montant total de 154 410 €, conformément à l'annexe 1 ;

- au titre de la rémunération des stagiaires, de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-618**

**sur la formation tout au long de la vie : une formation, un emploi – Programme de formation d'adéquation entre les besoins de main d'œuvre, des entreprises et la demande d'emploi « une formation – un emploi »**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 €, votée pour 2011, un montant total de 35 016,48 € au titre du dossier 11JFOREM « Une formation un emploi » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme de formation « une formation – un emploi », des subventions à divers organismes :

- pour un montant total de 16 536,48 €, conformément à l'annexe 1 ;

- pour un montant total de 18 480 €, conformément à l'annexe 2 ;

- d'autoriser l'AFPA, conformément aux tableaux figurant en annexe 3, pour répondre à la demande de deux entreprises bas-normandes pour le recrutement de 13 demandeurs d'emploi, à engager la formation individualisée sur les crédits du Chèque Formation ;

- de modifier, au titre de la rémunération des stagiaires, l'annexe 2 jointe à la délibération n° 11-488 de la Commission Permanente du 24 juin 2011, conformément à l'annexe 4 de la présente délibération ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 5, dans les conditions prévues au titre VI du Livre IX du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-619**

**sur les marchés de la formation professionnelle**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant complémentaire de 949,50 € au titre du dossier 11JCFO « Programme Qualifiant-Chèque-formation » ;

- de désaffecter sur l'AESUB « Formation tout au long de la vie » de 3 819 000 € votée pour 2011, un montant de 16 005,60 € au titre du dossier 11JFINGC « Programme Ingénieurs Cadres » ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 1, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-620**

**sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : formation des emplois tremplins et des contrats aidés ; Aide au reclassement**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- 5 223,20 € pour le programme « Formations des emplois tremplins et des contrats aidés » réparti comme suit :

- . 723,20 € sur le sous-dossier 11JAETP « Formation des emplois tremplins »,
- . 4 500 € sur le sous-dossier 11JAFCA « Formation des contrats aidés »,

- 9 352 € pour le programme « Aide au reclassement » sur le sous-dossier 11JCTPCRP « Salariés en CTP CRP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 5 223,20 € au titre du programme « Formation des emplois tremplins et des contrats aidés », conformément aux annexes 1 et 2,

- 9 352 € au titre du programme « Aide au reclassement », réparti comme suit, conformément à l'annexe 3 :

- . 2 547 € au Centre de formation SOCOTEC,
- . 4 006 € à l'AFPI ITIBANOR,
- . 1 518 € à l'UNPACTOM Groupe STERWEN,
- . 1 281 € à l'AFPA Saint-Brieuc - Langueux ;

- de modifier, au titre du programme « Aide au reclassement », la civilité du stagiaire relevant de l'organisme de formation AFPA Coutances figurant dans la délibération n° 10-747 de la Commission Permanente du 19 novembre 2010, conformément à l'annexe 4 de la présente délibération ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-621**

**sur le développement économique : aides aux entreprises**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de proroger :

- le délai de réalisation de 24 mois, soit jusqu'au 4 mai 2014, du programme d'investissements et d'emplois pour lequel la SAS ROVAL à Flers (61) a bénéficié par délibération n°09-604 de la Commission Permanente du 25 septembre 2009, d'une aide de 550 000 €, au titre du soutien aux Grands Projets ;
- le délai de réalisation jusqu'au 31 décembre 2012, du programme d'investissements et d'emplois pour lequel la SARL IB NTEC à Berd'huis (61) a bénéficié par délibération n°08-654-bis de la Commission Permanente du 19 septembre 2008, d'une aide de 80 000 €, au titre du soutien au PRCE ;

- d'approuver :

- le nouveau modèle de conventions de paiement aux bénéficiaires dans le cadre du dispositif de "l'Avance Régionale à l'Entreprise", conformément à l'annexe 1 jointe ;

- d'accorder :

- le report de la première échéance de remboursement de l'ARE d'une année, accordée à la SA LAMICHENE à Cerisé (61), par délibération n° 09-108 de la Commission Permanente du 20 mars 2009, tout en aménageant un échéancier mensuel à compter de janvier 2012,
- au titre du fonds de garantie Basse-Normandie, les garanties sollicitées sur le prêt des entreprises répertoriées en annexe 2 (OSEO) jointe,
- le versement à la SAS ROVAL, d'un 2<sup>ème</sup> acompte correspondant à 30 % de la subvention, soit 165 000 € eu égard aux investissements réalisés ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les avenants aux conventions avec les sociétés ROVAL, IB NTEC et LAMICHENE,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-622**

**sur la recherche, l'innovation, les pôles et filières : Fonds Régional de Recherche et d'Innovation**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur :

- sur l'APSUB « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 3 620 000 €, votée en 2011, un montant de 52 068 € au titre du dossier 11RPIOSEOI « Soutien à la recherche privée »,

- sur l'AESUB « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 11 251 846 € votée en 2011, les montants suivants :

- . 31 675 € au titre du dossier 11REURINTF « Cofinancement de projets européens et collaborations internationales »,

- . 516 140 € au titre du dossier 11RALLDOCF « Allocations doctorales »,

- . 39 750 € au titre du dossier 11RDIFFUF « Soutien à la diffusion de la culture scientifique et valorisation des recherches »,

- . 130 932 € au titre du dossier 11RPIOSEOF « Soutien à la recherche privée »,

- . 171 857 € au titre du dossier 11RPIPOLEF « Soutien à la recherche collaborative privée et publique »,

- . 173 000 € au titre du dossier 11RTTECNOF « Soutien aux centres et plateformes de transfert de technologie »,

- . 57 000 € au titre du dossier 11RMIRIADF « Impulsion conseil et réseau régional de l'innovation » ;

- d'attribuer les aides suivantes :

**\* sur le chapitre 909 du budget de la Région**

- 52 068 € à deux entreprises au titre du soutien à la recherche privée dont les projets sont présentés en annexe 4, tableau a ;

**\* sur le chapitre 939 du budget de la Région**

- 26 475 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le cofinancement de la chaire d'excellence relevant de la thématique « Numérique et patrimoine », sous réserve de l'accord du cofinancement par le FEDER,

- 5 200 € au CNRS pour l'aide au montage d'un projet européen sur les LED blanches « SILED », sous réserve du dépôt du projet auprès de la Commission européenne,

- 622 838 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le financement des allocations doctorales « Droit Normandie », « Economie-Gestion » et « Littératures, Cultures, Sciences sociales », conformément à l'annexe 2,

- 4 000 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour l'organisation des Doctoriales Normandie 2011,

- 33 000 € à Relais d'sciences pour le financement du dispositif d'animation éducative à destination des lycéens et des apprentis en 2011-2012,

- 2 750 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le financement de colloques présentés en annexe 3,

Diffusé le :

- 130 932 € à quatre entreprises au titre du soutien à la recherche privée dont les projets sont présentés en annexe 4 tableau a,

- 24 502 € à la SA TRAITEUR de la TOUQUES pour le projet BULLEGUM, conformément à l'annexe 4 tableau b,

- 147 355 € à la SAS CARRIER CARROSSERIE pour le projet SCOL'ELEC, conformément à l'annexe 4 tableau b,

- 173 000 € à CORRODYS pour le fonctionnement de ses activités sur l'année 2011,

- 57 000 € à la MIRIADE pour l'animation du Réseau Régional d'Innovation sur l'année 2011 ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- de modifier la délibération n° 11-475 en date du 24 juin 2011 en substituant les tableaux figurant en annexes 1 et 2 de la présente délibération, aux tableaux annexés à la délibération n° 11-475 ;

- d'annuler la subvention de 106 698 € accordée à l'ENSICAEN par la délibération n° 11-475 de la Commission Permanente du 24 juin 2011, pour le financement de l'allocation doctorale de Melle Yoldes KHABZINI, ce montant étant transféré à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le financement des allocations doctorales financées à 100 % de Marie MEDOC ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région afin de prendre en compte des dépenses au 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour :

- la MIRIADE au titre de l'animation du réseau régional d'innovation,
- les entreprises figurant en annexe 4 pour les subventions d'investissement et de fonctionnement dans le cadre du partenariat avec OSEO-innovation et des projets collaboratifs,
- CORRODYS au titre du fonctionnement de ses activités sur l'année 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-623**

**sur la recherche et l'innovation : Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier l'annexe 2 de la délibération n° 11-389 de la Commission Permanente du 1<sup>er</sup> juin 2011, en prenant en compte, pour le projet R25\_p3 filière équine, la durée des contrats comme suit : postdoctorant : 6 mois, technicien : 9 mois ;

- d'accorder un délai d'un mois au bénéficiaire à compter de l'envoi du projet de convention pour le retour de celle-ci dûment signée, faute de quoi l'aide accordée sera annulée de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-624**

**sur l'économie sociale et solidaire**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Economie sociale et solidaire » de 1 170 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- . 12 000 € au titre du dossier 11CHAMPESS « Structuration du champ de l'économie sociale et solidaire AE », pour « Soutien ressources Comm ESS F »,

- . 11 600 € au titre du dossier 11CENTRSOF « Aides aux entreprises sociales AE », pour « Aide ESS au conseil F »

- sur l'APSUB « Economie sociale et solidaire » de 390 000 € votée en 2011, un montant de 45 700 € au titre du dossier 11CENTRSOI « Aides aux entreprises sociales AP », pour « Aide ESS investissement » ;

- d'attribuer :

\*sur le chapitre 939 du Budget de la Région

- 2 000 € à l'Association Salon aux Champs, pour l'organisation du Salon aux Champs, qui se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2011 à Husson (50) ;

- une subvention maximale de 10 000 € à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie (CRESS BN), pour l'animation de la démarche de construction de « pôles territoriaux d'ESS » en 2011 ;

- au titre de l'aide au suivi post-crédation dans le cadre des « aides au porteur de projet d'économie sociale et solidaire » adoptées par délibération n° 11-53 de l'Assemblée Plénière du 24 juin 2011, les subventions maximales suivantes d'un montant de :

- . 9 000 € à la Coopérative d'Activités et d'Emploi Crescendo,

- . 1 400 € à l'Association ECOPYA,

- . 1 200 € à l'Association Né O Sources ;

\*sur le chapitre 909 du Budget de la Région, au titre de l'aide à l'investissement matériel dans le cadre des « aides au porteur de projet d'économie sociale et solidaire » adoptées par délibération n° 10-127 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010, les subventions maximales suivantes :

- . 15 000 € à l'Association FORMATESS (FORMATion Ergonomie Santé Sécurité),

- . 2 700 € à l'Association Les Chemins de Traverses,

- . 15 000 € à l'Association Les Jardins d'Arlette,

- . 13 000 € à la SARL Nett Auto Bio Calvados ;

Diffusée le :

- pour l'Association FORMATESS, de déroger à la règle selon laquelle :

. les structures relevant du secteur de la formation professionnelle ne sont pas éligibles à l'aide au porteur de projet d'économie sociale et solidaire,

. la création d'un emploi salarié à temps plein constitue une condition d'octroi de l'aide au porteur de projet d'économie sociale et solidaire ;

- de procéder à un versement au prorata, dans la mesure où les dépenses éligibles réellement engagées seraient inférieures au montant estimatif du programme, et/ou la structure ne réaliserait qu'une partie du programme initialement prévu ;

- de déroger à la règle selon laquelle la décision régionale doit être antérieure au démarrage de l'opération ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-625**

**sur les désignations auprès d'organismes extérieurs**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de procéder à des modifications sur les désignations des représentants du Conseil Régional effectuées auprès des organismes suivants :

| <b>Remplacement de M. BONNEAU</b>                                                                                                                                                                                                   |                                           |                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>AFFAIRES GENERALES :</b>                                                                                                                                                                                                         |                                           |                                           |
| - SEML « Arromanches 360 »                                                                                                                                                                                                          | Représentant                              | Mme PIOLINE                               |
| <b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :</b>                                                                                                                                                                                                  |                                           |                                           |
| - Association du Pays du Bessin et du Virois                                                                                                                                                                                        | Représentant                              | M. CHAUVOIS                               |
| <b>ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE :</b>                                                                                                                                                                                     |                                           |                                           |
| - Comité Syndical du Parc Naturel Régional Normandie-Maine<br>- Commission Locale d'Information auprès du GANIL                                                                                                                     | Suppléant<br>Titulaire                    | M. CHAUVOIS<br>M. SODINI                  |
| <b>AEROPORTS/PORTS/LIAISONS FERROVIAIRES/ROUTES :</b>                                                                                                                                                                               |                                           |                                           |
| - Syndicat Mixte Aéroport Deauville Normandie<br>- Syndicat Mixte Régional des Ports Normands Associés (PNA)                                                                                                                        | Suppléant<br>Titulaire                    | M. CHAUVOIS<br>M. CHAUVOIS                |
| <b>EDUCATION :</b>                                                                                                                                                                                                                  |                                           |                                           |
| ° <i>Conseil d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'enseignement</i>                                                                                                                                                  |                                           |                                           |
| - BAYEUX :           LEG. Alain Chartier<br>LYT. Arcisse de Caumont<br>LP. Arcisse de Caumont                                                                                                                                       | Titulaire<br>Titulaire<br>Titulaire       | M. CHAUVOIS<br>M. CHAUVOIS<br>M. CHAUVOIS |
| ° <i>Organes de gestion des Etablissements d'Enseignement Privé</i>                                                                                                                                                                 |                                           |                                           |
| - BAYEUX :           LEG. Institution Jeanne d'Arc                                                                                                                                                                                  | Représentant                              | M. CHAUVOIS                               |
| - DOUVRES-LA-<br>DELIVRANDE :   LEGT. Institution Cours Notre-Dame<br>LP. et LYT. Notre-Dame de Nazareth                                                                                                                            | Représentant                              | M. CHAUVOIS<br>M. CHAUVOIS                |
| <b>FORMATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :</b>                                                                                                                                                                                         |                                           |                                           |
| - Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Caen Basse-Normandie (ESIX)                                                                                                                                                      | Suppléant                                 | M. LOUVET                                 |
| - Conseil d'Administration de l'ENSICAEN                                                                                                                                                                                            | Suppléant                                 | M. SODINI                                 |
| <b>CULTURE/PATRIMOINE :</b>                                                                                                                                                                                                         |                                           |                                           |
| - Commission Régionale du Patrimoine et des Sites<br>- Conseil d'Administration de l'Association « Normandie Mémoire »<br>- Association pour le Développement Territorial Local du Bessin Culture, Animations et Patrimoine (ADTLB) | Titulaire<br>Représentant<br>Représentant | M. CHAUVOIS<br>M. TOURET<br>M. CHAUVOIS   |
| <b>TOURISME :</b>                                                                                                                                                                                                                   |                                           |                                           |
| - Comité Régional de Tourisme de Normandie                                                                                                                                                                                          | Représentant                              | M.SODINI                                  |

Diffusée le :

| <b>Remplacement de M. BONNEAU (suite)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                        |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>AGRICULTURE :</b><br><br>- Conseil d'Administration de l'Association pour le Développement de la Recherche Appliquée dans les Industries Agricoles et Alimentaires de Normandie (A.D.R.I.A.)<br>- Syndicat Mixte du Centre de Promotion de l'Elevage Saint-Lô (M. CHAUVOIS sera désigné suppléant en remplacement de Mme BIHEL qui devient titulaire)<br>- Syndicat Mixte de l'Hippodrome de Deauville<br>- Hippolia<br><br><b>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE/ EMPLOI ET FORMATION :</b><br><br>- Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle<br>- Comité Départemental de la Formation Professionnelle, de la Promotion Sociale et de l'Emploi du Calvados - Commission de l'Apprentissage<br>- Conseil Départemental d'Insertion par l'Activité Economique du Calvados<br><br><b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE/RECHERCHE ET INNOVATION :</b><br><br>- Conseil d'administration de la SEM SAPHYN (projet ARCHADE)<br>- Comité d'Orientation du Fonds Régional d'Incitation à l'Exportation<br>- Groupement d'Intérêt Public CYCERON<br>- Syndicat Mixte du Pôle Régional d'Equipementiers Automobiles du Pays de Flers - CIRIAM<br>- Conseil d'Administration de la Mission Régionale pour l'Innovation et l'Action de Développement Economique (MIRIADE) | T                      | M. SODINI              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Titulaire              | Mme BIHEL              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Représentant Titulaire | Mme BIHEL<br>Mme BIHEL |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Titulaire              | M.SODINI               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Suppléant              | M.SODINI               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Suppléant              | M.SODINI               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Représentant           | M.SODINI               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Représentant           | M.SODINI               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Représentant           | M.SODINI               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Représentant           | M.SODINI               |

| <b>Remplacement de M. SODINI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                           |           |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>SANTE :</b><br><br>- Commission de coordination dans le domaine de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile de l'ARS<br>- Commission de coordination dans le domaine des prises en charge et des Accompagnements médico-sociaux de l'ARS | Titulaire | M.LOUVET  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Titulaire | M. LOUVET |

| <b>Remplacement de M. LOUVET</b>                                                                                                                                                                                                                       |           |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|
| <b>CULTURE/PATRIMOINE :</b><br><br>- Fonds Régional d'Acquisition des Musées<br>- Fonds Régional d'Art Contemporain<br>- Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition des Bibliothèques (FRRAB)<br>- Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) | Suppléant | M. CHAUVOIS |
|                                                                                                                                                                                                                                                        | Suppléant | M. CHAUVOIS |
|                                                                                                                                                                                                                                                        | Suppléant | M. CHAUVOIS |
|                                                                                                                                                                                                                                                        | Suppléant | M. CHAUVOIS |

Diffusée le :

| <b>Remplacement de M. LOUVET (suite)</b>                                                                                                                                                                                                               |           |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------------|
| <b>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE/ EMPLOI ET FORMATION :</b><br><br>- Conseil National de la Formation Professionnelle tout au long de la vie<br>- Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle | Suppléant | Mme DELAUNAY |
|                                                                                                                                                                                                                                                        | Suppléant | Mme DELAUNAY |

| <b>Remplacement de M. DESCHAMPS</b>                                                              |              |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| <b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :</b><br><br>- Etablissement Public Foncier de Normandie (E.P.F.N.) | Représentant | M. LOUVET |

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-626**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Conseil d'Administration de la  
SENACAL**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Raphaël CHAUVOIS**, pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SENACAL, en remplacement de M. Philippe BONNEAU.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-627**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du GIP JEM 2014**

-----

**Réunion du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 23 septembre 2011, à partir de 13 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Véronique LOUWAGIE), Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Stéphane TRAVERT), François DIGARD, Sylvie ERRARD (pouvoir à Mickaël MARIE), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS),

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DESIGNE**, à l'unanimité, pour siéger au sein du GIP JEM 2014 :

\* Conseil d'Administration

4 représentants : M. BEAUVAIS  
**M. SODINI**, en remplacement de M. BONNEAU  
**M. DUFOUR**, en remplacement de M. MARIE  
M. TOURRET

\* Assemblée Générale

12 représentants : M. BEAUVAIS  
**M. SODINI**, en remplacement de M. BONNEAU  
M. MARIE  
M. TOURRET  
Mme LEMASSON  
**M. DUFOUR**, en remplacement de Mme OSADTCHY  
Mme GOBERT  
M. DESCHAMPS  
Mme FÉRET  
Mme BIHEL  
M. AUGIER  
M. VALENTIN

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR